

# L'Enseignement

Education

Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

Le vieux moulin à vent de l'Hôpital Général, p. 321.—Questions professionnelles, p. 322.—Pensées, p. 322.

PÉDAGOGIE:—Le journalisme pédagogique au Canada français, *C.-J. Magnan*, p. 323.—Les conférences pédagogiques, *Chs. Plamondon*, p. 332.—Les écoles normales catholiques de la Province de Québec; *C.-J. M.*, p. 334.—Galerie pédagogique: M. l'abbé Chandonnet, p. 336.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Le recrutement du personnel de l'enseignement primaire du Canada de 1608 à 1760, *l'abbé L.-A. Desrosiers*, p. 337.—De l'enseignement de la langue maternelle, *N. Tremblay*, p. 341.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Circulaire à MM. les Commissaires et les Syndics d'écoles, *Boucher de LaBruère*, Surintendant de l'Instruction publique, p. 342.—Rapports des Inspecteurs d'écoles, p. 344.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 346.—Leçon de choses: Le Crayon, *Frs Liénard*, p. 348.—Anglicismes, p. 352.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 352.—Avis important, p. 354.—Leçons d'histoire du Canada: Arrivée des Ursulines et des Hospitalières à Québec (1639), *C.-J. M.*, p. 355.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 356.—Langue française: Cours élémentaire, p. 357—Cours moyen, p. 359—Cours supérieur, p. 362.—Enseignement spécial: Enseignement agricole, p. 367—Enseignement anti-alcoolique, p. 368.—Mathématiques: Arithmétique, p. 369—Algèbre, p. 374—Géométrie, p. 375.—Langue anglaise, p. 376.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Réflexions sur les fêtes du IIIème Centenaire, *Laurentien*, p. 377.—Hygiène: La lutte contre la tuberculose, *Dr J.-G. Paradis*, p. 378.—Correspondance, p. 380.—Un ouvrage canadien apprécié en France, p. 380.—Mademoiselle M.-Lse Prigent, p. 381.—« Le Traité de Pédagogie », p. 381.—Vient de paraître, p. 381.—Petite Revue, p. 381.—« L'Eglise et la Pédagogie », p. 382.—Question d'Histoire, p. 383.—Notes de voyage, p. 383.—L'Enseignement du Toisé: Tableaux Lip-pens, p. 383.—Avis important, p. 384.—Le catalogue de la librairie Langlais, p. 384.

ILLUSTRATIONS:—Le vieux moulin à vent de l'Hôpital Général de Québec, p. 321. M. l'abbé T.-A. Chandonnet, p. 336.

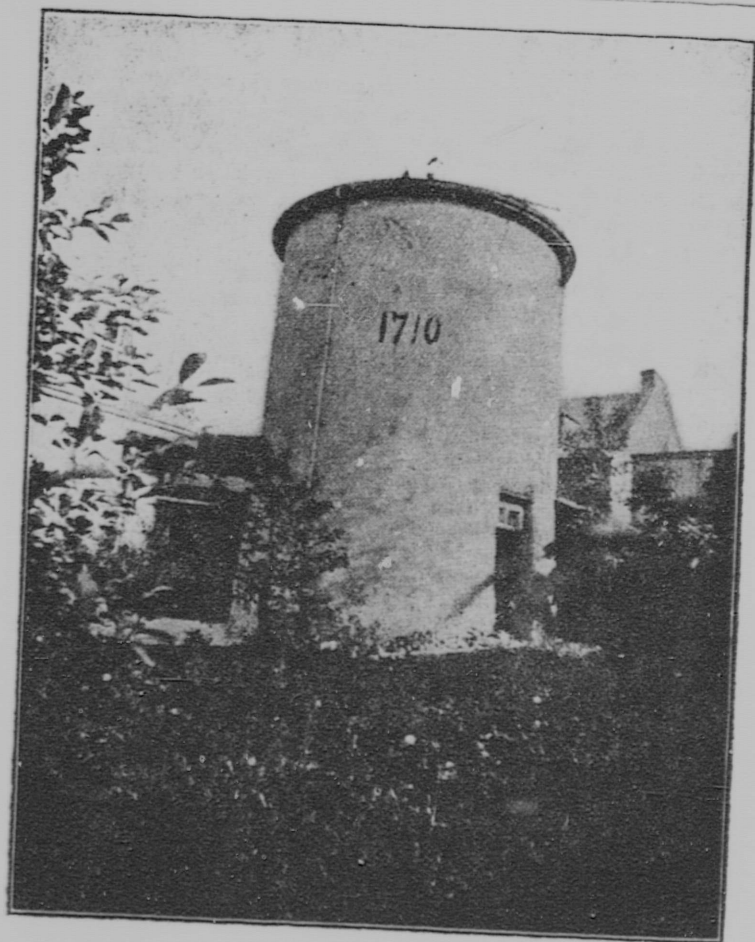
C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE  
VILLE-MONTCALM, PRÈS QUÉBEC

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Le vieux moulin à vent de l'Hôpital Général de Québec

A proximité de l'Hôpital Général de Québec et sur le boulevard Langelier, en arrière de la maison de M. Dufresne, est situé le vieux « moulin à vent » sur lequel est inscrite la date 1710. C'est une tour en pierre dont les murs sont d'une grande épais-

seur ; cette tour a aussi servi de fort pour la protection de l'Hôpital Général. Ce modeste monument nous rappelle les temps héroïques de la Nouvelle-France.

L'Hôpital Général de Québec fut, de 1758 à 1760 surtout, le théâtre de scènes sublimes. C'est dans cette maison historique, dont une notable partie fut autrefois habitée par les Récollets—l'ancien couvent Notre-Dame-des-Anges—que les 12 et 13 juillet 1759, vinrent se réfugier les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et les Ursulines. Ces saintes femmes quittèrent forcément leurs couvents démolis et brûlés par les bombes anglaises. Dire les souffrances, les anxiétés et le courage de ces religieuses durant tout le siège, notamment le 13 septembre 1759 et le 28 avril 1760. Obligées de donner l'hospitalité à un grand nombre de personnes de la ville, forcées de recevoir chez elles et de soigner les soldats blessés des deux armées ; appelées à héberger un détachement de l'armée anglaise, et, par-dessus tout, être témoins des luttes sanglantes qui se livraient à leurs portes et dont dépendait le sort de leur chère patrie, les Hospitalières et les Ursulines firent preuve d'une grandeur d'âme admirable. Aussi, l'Hôpital Général, témoin de tant de hauts faits, demeure-t-il un endroit de pèlerinage historique cher au cœur canadien-français.

C'est là, également, qu'en 1629, lors du premier siège de Québec, les enfants de saint Ignace reçurent l'hospitalité des disciples de saint François d'Assise.

En terminant cette note, nous croyons devoir recommander aux amis de l'histoire le beau livre intitulé : *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*. Histoire du Monastère de Notre-Dame des Anges.

### Questions professionnelles

C. M.—« Une institutrice qui est empêchée, par maladie, de perdre quelques jours de classe peut-elle remplacer ces jours par le samedi ? »

Réponse.—Avec la permission des commissaires, oui. Mais rien, dans la loi, ne semble obliger un titulaire de remettre les jours de classe perdus pour raison de maladie sérieuse. L'article 144 des Règlements du Comité catholique se contente de dire : « Lorsqu'un instituteur est empêché de faire sa classe, il doit en avertir les commissaires ou syndics, d'avance, si possible. »

A. L.—« Dans la livraison de janvier de *L'Enseignement Primaire*, pourquoi, dans la phrase suivante, devons-nous écrire quelques ? »

« Quelques grands hommes qu'ait produits l'antiquité païenne, elle ne peut rien offrir de comparable aux martyrs du christianisme. »

Réponse.—1° Dans cette phrase, quelques est variable parce que « ce mot est adjectif indéfini devant un adjectif qualificatif suivi d'un nom complément ou sujet. » Ici, hommes est complément direct de ait produit. Lorsque le mot quelque est devant un adjectif qualificatif suivi d'un nom attribut, il est adverbe. Exemple : *Quelque grands orateurs que soient Massillon et Fléchier, ils ont des défauts.*

### Pensée

L'espoir de la moisson est dans la semence (1).

CHANOINE BARÈS.

Ne pas laisser marchander l'obéissance. Ne pas gronder longuement, au lieu de châtier rapidement. Ne pas punir d'une manière inégale. Ne pas promettre sans tenir. Ne pas menacer en vain.

(1) « *Spes messis in semine.* »

## PEDAGOGIE

### Le journalisme pédagogique au Canada français

Les origines du journalisme pédagogique proprement dit, au Canada, remontent à 1857, alors que M. P. J. O. Chauveau fonda le *Journal de l'Instruction publique*. Notons tout de suite que cette belle revue était plus littéraire que pédagogique. Néanmoins, ce fut le premier périodique qui s'occupa, d'une façon suivie, de l'enseignement primaire, des méthodes et des procédés.

Cependant, les origines de la revue d'instruction et d'éducation remontent, chez nous, à 1825, alors que Michel Bibaud, ancien instituteur, fonda la *Bibliothèque canadienne*, qui parut jusqu'en 1830. Bibaud publia successivement: le *Magasin du Bas-Canada* (deux ans), l'*Observateur canadien* (un an) et l'*Encyclopédie canadienne* (un an), cette dernière revue fut publiée en 1842 (1). Les revues de Michel Bibaud n'étaient pas pédagogiques, mais elles s'occupaient de tout ce qui peut instruire. C'est à ce titre que nous croyons pouvoir décerner à Bibaud (le créateur reconnu de notre littérature vraiment canadienne), sinon le titre de fondateur, tout au moins d'initiateur de la revue d'enseignement (2).

Dans ses revues, suivant le témoignage de M. l'abbé Camille Roy (3), Bibaud "se plaît à causer avec ses lecteurs de l'éducation dans le Bas-Canada et de l'état des lettres canadiennes." Bibaud se fait aussi un devoir de rendre compte des examens publics que l'on faisait alors dans les collèges et les couvents; il presse ses compatriotes de seconder le zèle des instituteurs, "et à répandre plus abondamment dans nos campagnes l'instruction." (4) Bibaud note minutieusement les manuels et ouvrages scolaires qui ont été composés et publiés dans le Bas-Canada.

Ce n'est donc pas sans raison que nous croyons devoir décerner à Michel Bibaud le titre de précurseur de la revue d'enseignement, telle que comprise aujourd'hui.

Ce n'est qu'en 1857 que le journalisme pédagogique est créé au Canada. Le premier janvier de cette année, paraît, à Montréal, le *Journal de l'Instruction publique*, fondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, surintendant de l'Ins-

(1) Huston, *Le Répertoire National*, vol. I, p. 113.

(2) Nous croyons devoir noter que dès 1806, le *Courrier de Québec* s'occupait parfois d'éducation, d'orthographe, et signalait de temps en temps les distributions de prix au Séminaire de Québec. M. le notaire C. Tessier possède la précieuse collection du *Courrier de Québec*.

(3) « Michel Bibaud, journaliste. » *Bulletin du Parler français*, janvier 1908.

(4) L'abbé C. Roy.



truction publique du Bas-Canada. M. Joseph Lenoir est l'assistant-rédacteur de la nouvelle revue, qui paraît une fois le mois; 16 pages, grand format, à deux colonnes. Dans un magnifique article programme, le rédacteur de la nouvelle revue fait connaître la tâche, bien vaste à la vérité, qu'il se propose de remplir. *Le Journal de l'Instruction publique* devait tenir lieu tout à la fois de la revue purement officielle, du recueil où l'on discute scientifiquement la pédagogie théorique, du périodique destiné exclusivement aux instituteurs, du mensuel populaire combattant pied-à-pied les préjugés et la routine, enfin de ceux qui s'occupent de l'instruction secondaire, de la jeunesse ou de l'enfance. "Étant le premier de son espèce publié en langue française en Amérique, notre journal devra participer, à un certain degré, du caractère de tous ceux que nous venons de décrire, etc., etc." (1) Le grand embarras fut de combiner tous les éléments qui devaient composer un journal général de l'Instruction publique.

Il n'est que juste de reconnaître que le *Journal de l'Instruction publique* était très bien rédigé et des plus instructifs. Ce ne fut pas la revue pédagogique telle qu'on la conçoit de nos jours; néanmoins, cette revue contribua, dans une large mesure, à répandre le goût de la lecture dans le Bas-Canada et à éclairer le peuple et les gouvernants sur leurs devoirs vis-à-vis de l'école. La partie pédagogique fut presque exclusivement tirée des revues françaises de l'époque, notamment le *Bulletin de l'Instruction Primaire*, le *Manuel Général de l'Instruction Primaire* et le *Petit Manuel des Instituteurs*. Notons cependant que les nombreux compte-rendus des délibérations des Associations des instituteurs des circonscriptions des écoles normales Laval et Jacques-Cartier, renfermés dans les vingt-trois volumes du *Journal de l'Instruction publique*, constituent en quelque sorte le premier recueil de pédagogie canadienne. Puis les multiples documents scolaires insérés chaque mois dans ce journal seront d'un grand secours aux futurs historiens de l'enseignement au Canada. Une des gloires de l'ancien *Journal de l'Instruction publique* fut de donner un élan sérieux à la littérature canadienne, par la publication de forts belles pages inédites en prose et en vers. Le fondateur de la revue donnait lui-même l'exemple du bon goût, en affirmant son talent littéraire dans sa charmante *Petite Revue Mensuelle*.

Après une longue et laborieuse carrière, le *Journal de l'Instruction publique* disait adieu à ses lecteurs dans son numéro de juin 1879. L'épuisement des fonds votés par la législature était cause de la mort de l'organe officiel. Mais en expirant, le grand mensuel prononça une parole d'espérance: "Heureusement que l'initiative privée va se charger de combler le vide que crée la disparition de cet organe officiel." (2)

Avant d'assister à la naissance des nouveaux journaux d'éducation qui vont désormais se multiplier à Québec et à Montréal, grâce à l'initiative har-

(1) Numéro de janvier 1857, page 10.

(2) Numéro de juin 1879, p. 104.

d'e et au zèle courageux de quelques instituteurs, disons un mot d'une honorable tentative faite dans la vieille capitale, en 1864.

Le 2 janvier 1864 paraissait à Québec *La Semaine*, revue Religieuse, Pédagogique, Littéraire et Scientifique (1). Le *Prospectus*, signé par C. J. L. Lafrance, Norbert Thibault et Jos. Létourneau (2) fait connaître le programme que les fondateurs de *La Semaine* désirent développer. Ils s'occuperont de religion: "cela ne signifie nullement que nous expliquerons les dogmes, la morale et la discipline de l'Église," mais ils se contenteront de donner un résumé succinct des principaux événements religieux. Après la religion, c'est la *Pédagogie* qui occupera la place d'honneur dans *La Semaine*. "Cette partie de notre programme, disent les rédacteurs, sera l'objet de nos prédilections." On se contente, néanmoins, de la pédagogie *théorique*. La revue d'enseignement réellement pratiqué ne devait naître qu'en 1880, avec *L'École Primaire* de M. J. B. Cloutier.

*La Semaine* fait aussi une large place à la littérature et aux sciences. Le programme de cette revue, on le voit, est à peu près le même que celui des revues de Bibaud, la pédagogie en plus. *La Semaine* était très bien rédigée. L'on sait que l'un de ses principaux rédacteurs, M. Norbert Thibault, fut un écrivain sérieux, un littérateur de beaucoup de goût. Sa plume alerte et châtiée a laissé des pages qui honorent la littérature canadienne. Notons entre autres travaux de valeur publiés par M. Thibault dans *La Semaine*, une conférence intitulée: *Coup d'œil sur l'histoire de l'instruction primaire dans le Bas-Canada*. C'est l'histoire de l'éducation, chez nous, de 1615 à 1864. Ceux qui, aujourd'hui, traitent ce sujet ont recours à cette étude avec profit. Les études d'histoire du Canada parues dans *La Semaine* sont aussi très intéressantes.

*La Semaine* cesse sa publication après une année d'existence. Elle témoigne aujourd'hui de la valeur scientifique et du bon esprit des instituteurs canadiens d'il y a cinquante ans.

En disant adieu à ses lecteurs, (3) le *Journal de l'Instruction publique*, nous l'avons vu, exprimait le vœu que son œuvre fût reprise par d'autres: il comptait sur l'initiative privée pour continuer l'entreprise gouvernementale. Ce vœu ne fut pas stérile.

Dès le 1er janvier 1880, M. J. B. Cloutier, professeur à l'École normale

(1) C'est grâce à la générosité de M. l'abbé N. Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, que le directeur de *L'Enseignement Primaire* a pu compléter sa collection des revues d'enseignement du Canada français. Cette précieuse collection, moins les recueils de Bibaud, très rares aujourd'hui, comprend 71 volumes. M. l'abbé Dubois, avec une délicatesse dont nous lui savons gré, et croyant servir les intérêts de l'Instruction publique, nous a fait don des 17 volumes qui manquaient à notre collection.

(2) M. Lafrance vit encore: il occupe depuis longtemps le poste important de trésorier de la cité de Québec. M. Létourneau est mort en 1906, après avoir été professeur à l'École normale Laval pendant de longues années. M. Thibault fut aussi professeur dans la même institution qu'il quitta pour entrer chez les Frères des Écoles chrétiennes, à Montréal. M. Thibault mourut en 1877.

(3) Juin 1879.

Laval, fondait *L'Ecole Primaire*, journal d'Éducation et d'Instruction, publié à seize pages le 1er et le 15 de chaque mois, et imprimé chez Mercier, à Lévis.

La même année vit naître à Québec le *Journal d'Éducation*, publié d'abord dans l'édition hebdomadaire du *Courrier du Canada*. A partir du 27 janvier 1881, cette revue, faite avec le plus grand soin, fut séparée du journal politique. Elle se publia une fois la semaine, à 12 pages in-8, à deux colonnes. Cette fort instructive revue pédagogique, théorique et pratique, cessa de paraître le 5 janvier 1882. Bien que son nom n'apparaisse pas au frontispice du *Journal d'Éducation*, M. Napoléon Lacasse, professeur à l'École normale Laval de Québec, était le directeur de cette revue. Il avait pour auxiliaire un gentilhomme français d'une grande science, M. Auguste Michel (1).

Le *Journal d'Éducation* (1881—592 pages) comprend des articles de pédagogie, des exercices de syntaxe et de style, des dictées, des incorrections de langage relevées dans les journaux, des études de synonymes anglais, de nombreux morceaux de poésie; des articles d'histoire et de géographie, des statistiques, des articles de philosophie, d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie; des études de physique, de chimie et d'histoire naturelle, des maximes diverses et 48 cantiques notés.

*L'Ecole Primaire* de M. Cloutier fut en quelque sorte la préface de *L'Enseignement Primaire*. En effet, le 1er janvier 1881, pour des raisons particulières, M. Cloutier changeait le titre de sa revue, qui s'appellera désormais *L'Enseignement Primaire*; elle est imprimée à Québec, chez C. Darveau. Elle reste bi-mensuelle, à seize pages. (2)

Avec *L'Ecole Primaire* apparaît, au Canada, la véritable revue pédagogique. "Elle sera une œuvre essentiellement pédagogique destinée à aplanir autant que possible les nombreuses difficultés contre lesquelles les instituteurs viennent se heurter tous les jours. . . . (3)." On avait déjà reproché au *Journal de l'Instruction publique* de n'être pas dirigé par des gens du métier, d'être plutôt un recueil littéraire qu'une revue pédagogique. *L'Ecole Primaire* et son successeur immédiat, *L'Enseignement Primaire*, furent à l'abri de ce reproche. Ces deux revues ont été rédigées par des instituteurs et des professeurs et entièrement consacrées à la cause de l'enseignement. Elles ont été des initiatrices dans le domaine de la pédagogie canadienne en permettant aux instituteurs de chez nous de traiter les questions pédagogiques au point de vue de notre pays. M. Frs Liénard, notre distingué collaborateur Montréalais actuel, fut un des ouvriers de la première heure. Dès 1881, il publie dans *L'Enseignement Primaire* plusieurs études pédagogiques

(1) M. Napoléon Lacasse enseigna pendant plus de 60 ans; il est mort à Québec, en 1907, à l'âge de 83 ans.

(2) En 1882, cette revue est imprimée chez Augustin Côté; du 15 février 1883 à 1889, chez L.-J. Demers & Frères; en 1890-91, chez C. Darveau; de 1891 à 1898, chez L.-J. Demers & Frères; et depuis 1898, chez Dussault & Proulx.

(3) *L'Ecole Primaire*, No 1, page 2.



remarquables. Nous pouvons dire la même chose de M. B. Lippens, inspecteur d'écoles, qui fournit plusieurs articles à M. Cloutier au début de son œuvre. (1)

Avant de poursuivre l'histoire de *L'Enseignement Primaire* qui devait, en dépit de rudes difficultés, survivre à tous ses contemporains, disons un mot des revues pédagogiques qui virent le jour à Montréal en 1880 et 1881. L'une d'elle, le *Journal de l'Instruction publique* (deuxième série) devait poursuivre une assez longue et laborieuse carrière: 1881 à 1898.

Le 1er janvier 1880, le *Journal de l'Éducation* est fondé à Montréal. J. B. Rolland & Fils en sont les éditeurs. Dans la note *Aux lecteurs* (2), les éditeurs disent: "Voici le premier numéro d'un journal que nous voulons substituer au *Journal de l'Instruction publique* dont la publication vient de cesser." De fait, le *Journal de l'Éducation* ressemble en tout point au *Journal de l'Instruction publique*. Deux des anciens rédacteurs de ce dernier, MM. A. N. Monpetit et N. Legendre, continuent leur collaboration au nouveau journal. Dans la note *Aux lecteurs* citée plus haut, les éditeurs se posent cette question: "Maintenant, quels moyens prendrons-nous pour exécuter notre projet? Comment ferons-nous ce journal?"

"Nous répondrons franchement:—A coup de ciseaux surtout."

C'est pourquoi le *Journal de l'Éducation* renferme plutôt des *reproductions* que des travaux originaux. Néanmoins, grâce au dévouement d'un professeur émérite, M. J. O. Cassegrain, ce journal publia plusieurs études canadiennes très bien faites et nombre d'exercices pratiques, notamment des exercices de français.

Le 1er décembre 1880, les éditeurs du *Journal de l'Éducation*, dans une seconde note *Aux lecteurs*, disent: "Nous avons à annoncer qu'à dater du premier janvier prochain le *Journal de l'Éducation* sera remplacé par une revue également mensuelle, comprenant 32 pages par livraison, in—8 royal, à 2 colonnes, ayant pour titre *Journal de l'Instruction publique* et pour sous-titre, *Organe des instituteurs catholiques de la province de Québec*." (3) Quelques lignes plus loin, on s'empresse de déclarer: "La rédaction sera confiée à un comité de personnes actuellement dans l'enseignement et qui comptent plusieurs années d'expériences." (4)

À Montréal comme à Québec, où se publient *L'École Primaire*, le *Journal d'Éducation* et *L'Enseignement Primaire* en 1881, la revue d'enseignement était enfin aux mains des instituteurs.

(1) L'ancien rédacteur de *La Semaine*, M. Joseph Létourneau, fut aussi l'un des collaborateurs de *L'École Primaire* et de *L'Enseignement Primaire*.

(2) *Journal de l'Éducation*, janvier 1880, p. 1.

(3) Numéro de décembre 1880, page 177.

(4) M. U.-E. Archambault, ancien principal de l'Académie du Plateau et ancien directeur des écoles catholiques de Montréal, est propriétaire-directeur de la nouvelle revue. M. J.-O. Cassegrain est secrétaire de la rédaction.



L'âme de la nouvelle revue de Montréal fut M. J. O. Cassegrain, professeur à l'École normale Jacques-Cartier. (1)

Pendant seize ans, M. Cassegrain, qui se contente du titre modeste de secrétaire de la rédaction, dirige le nouveau *Journal de l'Instruction publique* avec talent et discrétion (2). Les reproductions l'emportent encore sur les travaux originaux, mais les articles inédits et canadiens sont déjà nombreux et la partie pratique mieux nourrie. Les documents scolaires contenus dans les 16 volumes de cette revue offrent un grand intérêt aux amis de l'éducation.

Pendant que le *Journal de l'Instruction publique* de Montréal allait son chemin, *L'Enseignement Primaire* (3) de Québec continuait sa route sûrement, s'efforçant de devenir de plus en plus l'auxiliaire indispensable de l'instituteur. Dès 1885, nous faisons nos premières armes dans *L'Enseignement Primaire*, à titre de collaborateur. En 1890, M. Cloutier nous nommait son assistant-rédacteur. La revue poursuivit ainsi sa carrière jusqu'en 1897, grâce à une modique subvention que lui accordait le gouvernement depuis 1888. (4)

Au mois d'août 1897, le Surintendant fait une enquête sur le mode de publication des trois revues pédagogiques existantes (5). Ce qui permet à M. Cloutier et à nous-même d'apprendre officiellement la décision formelle du gouvernement de retrancher les octrois accordés jusque-là aux revues pédagogiques. Le fait fut confirmé par une lettre du Surintendant en date du 11 février 1898 (6). Cet avis fut communiqué à *L'Enseignement Primaire* dans les mêmes termes et à la même date qu'au *Journal de l'Instruction publique* (7). Pendant un certain temps, on fut sous l'impression, dans certain milieu, que *L'Enseignement Primaire* continuait de jouir des faveurs du gouvernement, alors que ces mêmes faveurs étaient refusées à la revue de Montréal. Il n'en fut pas ainsi. Les archives du Département de l'Ins-

(1) M. J.-O. Cassegrain est encore professeur dans la même institution, jouissant du respect et de l'estime de tous ses confrères.

(2) Le *Journal de l'Instruction publique* a été publié par la maison J.-B. Rolland jusqu'au 1er décembre 1884. A cette date, la publication de la revue est suspendue; elle n'est reprise qu'en mai 1886 par de nouveaux éditeurs: C.-O. Beauchemin & Fils. Au mois de mai 1891, nouveaux imprimeurs: Desaulniers & Leblanc; en 1892, Caron & Cie; en 1893, les rédacteurs du journal deviennent éditeurs, au no. 115, rue Saint-François-Xavier, Montréal. C'est là que le confrère termina sa carrière en 1898.

(3) En 1881, à la suite d'un différend avec l'imprimeur de *L'École Primaire*, M. Cloutier changea le nom de sa revue en celui de *L'Enseignement Primaire*.

(4) Le *Journal de l'Instruction publique* de Montréal et *l'Educational Record* recevaient le même octroi.

(5) Le 23 juillet 1897, le Secrétaire de la Province demande au Surintendant des renseignements sur la publication des trois revues d'éducation: *L'Enseignement Primaire*, *Le Journal de l'Instruction publique* et *l'Educational Record*. Le 2 août, le Surintendant donne les renseignements demandés. Dossier 1658 de 1897, Dép. de l'Instruction publique.

(6) Le 11 février 1898, le Surintendant communique aux propriétaires de *L'Enseignement Primaire*, du *Journal de l'Instruction publique* et de *l'Educational Record* la décision du Secrétaire de la Province, qu'après le 31 juin 1898, ces trois revues ne recevraient aucun octroi.

(7) Lettre annexée au dossier 1659 de 1897.

truction publique prouvent le contraire : la revue de Québec fut prévenue en même temps que celle de Montréal du retrait de la subvention.

Cette décision des autorités eut pour résultat de forcer les directeurs des deux revues pédagogiques de langue française à abandonner leur tâche respective. Dans la livraison d'avril 1898, le secrétaire de la rédaction du *Journal de l'Instruction publique* disait adieu à ses lecteurs, et M. Cloutier décidait d'interrompre son œuvre dès le mois de novembre 1897, ayant appris la décision du gouvernement au cours de l'enquête du Surintendant sur les revues d'enseignement, enquête faite par ordre du Secrétaire de la Province.

Entr'autres choses, le *Journal de l'Instruction publique*, dans sa note d'adieu, disait : " Nous ne chercherons point les causes qui ont pu déterminer le gouvernement à supprimer notre revue du budget : nous aimons à croire que, dans cette suppression, il n'a été victime d'aucune intrigue, mais qu'il a été guidé par des motifs d'économie."

A cette date, on était encore sous l'impression, à Montréal, que seul le *Journal de l'Instruction publique* avait reçu son arrêt de mort.

On avait fait tenir le même arrêt au nouveau directeur de *L'Enseignement Primaire*, nous l'avons vu plus haut. Il n'y eut aucune intrigue. Le gouvernement voulut-il pratiquer l'économie ? C'est possible.

Quoi qu'il en soit, les deux revues pédagogiques de langue française allaient disparaître. Le terrain laborieusement conquis par les instituteurs, depuis 1880, serait donc perdu. Et peut-être verrions-nous dans un avenir plus ou moins prochain l'ancienne revue officielle renaître sous l'égide de littérateurs de renom.

C'est alors que le directeur actuel de *L'Enseignement Primaire* crut de son devoir d'acheter la revue de M. Cloutier et d'en continuer la publication à ses risques et périls : il se rendit aussi responsable des dépenses encourues depuis le 1er septembre 1897, car l'octroi pour l'année 1897 avait été payé à l'ancien directeur au mois de juillet de la même année. Nous transformâmes *L'Enseignement Primaire* : de 16, nous portâmes le nombre des pages à 64 ; le concours de plusieurs collaborateurs choisis parmi les éducateurs canadiens les plus en vue fut requis ; des gravures complétèrent la métamorphose. Et pendant sept mois (décembre 1897 à juin 1898), nous supportâmes seul les frais considérables occasionnés par la publication d'un mensuel de 64 pages illustrées. Notre acte énergique ne demeura pas sans encouragement. De tous côtés les sympathies nous arrivaient de jour en jour plus vives. Le 12 mai 1898, sur proposition de S. G. Mgr l'archevêque de Québec, secondé par l'honorable M. G. Ouimet, le Comité catholique approuvait à l'unanimité la résolution suivante : " Que ce comité recommande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que chaque instituteur et institutrice de nos écoles publiques reçoivent gratuitement *L'Enseignement Primaire*, revue pédagogique d'une haute valeur, qui, dans l'opinion de ce comité, peut pro-

duire les plus heureux résultats pour le progrès de l'éducation, dans cette province." (1)

Quelques semaines auparavant, M. A. Robitaille, député de Québec-Centre, faisait l'éloge de *L'Enseignement Primaire* sur la parquet de l'Assemblée Législative (2) Bref, grâce à la clairvoyance du Premier Ministre de l'époque, l'honorable M. Marchand, et à l'esprit de justice du Secrétaire de la province, l'honorable M. Robidoux, un ami des lettres et des travailleurs, protecteur zélé du personnel enseignant, grâce aussi, et ce serait ingratitude de notre part de le taire, aux recommandations pressantes des autres membres du Cabinet, les honorables MM. Archambault, Shehyn, Turgeon et Déchéne, de plusieurs députés et citoyens influents, la cause de la revue pédagogique triomphait. Le 1er septembre 1898, *L'Enseignement Primaire* était adressé à toutes les écoles catholiques soumises au contrôle des commissaires et des syndics. Sous le gouvernement Parent, les noms des secrétaires-trésoriers des écoles furent ajoutés à la liste des écoles. (3).

Ainsi encouragé par le gouvernement nous n'avons cessé, depuis dix ans, de parfaire la revue afin de la rendre de plus en plus utile aux écoles de notre province. Nos efforts ne passent pas inaperçus; les autorités nous ont maintes fois témoigné leur satisfaction, et le personnel enseignant (laïques et congréganistes) ainsi que MM. les inspecteurs d'écoles, veulent bien nous accorder une approbation aussi spontanée que générale.

*L'Enseignement Primaire* actuel publie surtout des travaux inédits, appropriés aux besoins de nos écoles. A la *Pédagogie* théorique d'autrefois nous avons ajouté un chapitre de *Méthodologie* exposant les meilleures manières d'enseigner les diverses branches du programme d'études. Ce chapitre est complété par un article anglais de méthodologie, à l'usage des instituteurs et des institutrices catholiques de langue anglaise. La *Partie pratique*, très substantielle, traite surtout, et d'une façon méthodique, les questions fondamentales de l'école, chez nous: la religion, la langue française, les mathématiques et l'anglais. Dans cette partie pratique, nous faisons, depuis vingt ans, de constants efforts pour nationaliser notre enseignement; ces efforts n'ont pas été vains. Nous enregistrons aussi sous les titres de *Documents officiels* et *Documents scolaires*, toutes les manifestations de la vie scolaire et

(1) Le premier ministre actuel de la Province, Sir Lomer Gouin, assistait à cette séance. Dans la suite, l'honorable M. Gouin ne cessa de témoigner sa sympathie à notre œuvre.

(2) Plus tard, le député de Québec-Centre devint Secrétaire de la Province dans le Cabinet Parent. Lorsqu'il occupait ce poste distingué, l'honorable M. Robitaille, aujourd'hui Protonotaire de Québec, a rendu des services signalés à *L'Enseignement Primaire*.

(3) Nous ne pouvons taire ici l'intérêt que le secrétaire actuel de la Province l'honorable M. R. Roy et M. le Surintendant de l'Instruction publique portent à notre revue. Le premier, il y a un an à peine, faisait amender le contrat intervenu entre le gouvernement et nous, de façon à réparer une omission qui nous était préjudiciable. Et le second s'est toujours fait un devoir de recommander la lecture de *L'Enseignement Primaire* aux instituteurs et aux institutrices et de conseiller aux commissions scolaires de conserver la revue dans les écoles.

pédagogique dans la province de Québec. Et le *Cabinet de l'Instituteur* tient le personnel enseignant au courant des principaux événements scolaires, religieux et littéraires du Canada et de l'étranger. L'hygiène et l'histoire du Canada y occupent une place importante.

Enfin *l'illustration* ajoute sa note vivante, en aidant à vulgariser l'histoire nationale et les sciences naturelles.

Ce programme semble assez complet. Et ce qui nous permet de le réaliser, c'est précisément la *concentration* des efforts et l'*unité d'action* qui manquèrent à nos prédécesseurs.

En pourvoyant chaque école d'une revue pratique d'enseignement, le gouvernement provincial fournit à tout le personnel enseignant le moyen d'accomplir agréablement et fructueusement sa tâche quotidienne; par la revue pédagogique, c'est l'enseignement normalien mis à la portée de tous.

---

Pour écrire l'historique qui précède il nous a fallu parcourir les 71 volumes qui forment la collection complète des revues d'enseignement de langue française au Canada (1). Nous avons revécu avec un vif bonheur les 75 années écoulées depuis la date où Michel Bibaud créait la *Bibliothèque canadienne*. Mais c'est depuis 1857 surtout qu'il nous a été permis de suivre sans interruption jusqu'à 1908, le mouvement pédagogique au Canada. Comme il nous est agréable de pouvoir déclarer que les instituteurs canadiens-français d'aujourd'hui n'ont pas à rougir de leurs devanciers. Ils furent de fervents chrétiens et d'ardents patriotes, nos anciens instituteurs. Toujours soumis à l'Eglise, inlassables dans leur dévouement à la patrie canadienne, ils ont poursuivi une longue et utile carrière, recevant pour toute récompense un modique salaire. Il fut un temps où les gouvernements ne se souciaient nullement d'encourager le maître d'école. Heureusement que ce temps est déjà loin! Aujourd'hui surtout, l'instituteur reçoit de l'Etat une aide appréciable: l'inspection des écoles et le professorat dans les écoles normales lui sont absolument réservés: le Fonds de pension a été mis dans un état financier prospère; ajoutons: les primes annuelles, les conférences pédagogiques, l'encouragement aux municipalités scolaires qui paient le mieux les instituteurs et les institutrices; enfin, la faveur de recevoir gratuitement une revue toute entière consacrée à leurs intérêts professionnels.

Il a fallu bien du courage aux instituteurs canadiens pour entreprendre et poursuivre l'œuvre modeste, mais combien utile, de la revue d'enseignement. Cette tâche est d'autant plus ingrate, que les instituteurs-publicistes, chez nous, reçoivent peu d'encouragement de nos centres littéraires. N'ayant pas eu le bonheur, dans la plupart des cas, de faire un cours classique, aucun

---

(1) Moins les revues de Michel Bibaud, rarissimes aujourd'hui, que nous avons pu consulter, grâce à la bienveillance de M. le notaire C. Tessier, un bibliophile québécois distingué.



lien ne les rattache aux autorités de l'enseignement secondaire; et jamais, en dépit d'efforts constants et de succès appréciables, l'instituteur canadien n'a reçu de nos Universités les encouragements qu'elles se font un devoir d'accorder aux anciens élèves des collèges classiques qui se distinguent parmi les travailleurs intellectuels.

Non, l'instituteur canadien a trouvé le bonheur dans l'accomplissement silencieux de sa noble tâche. Il a semencé, d'autres ont récolté. Il s'est efforcé, sous les regards de l'Eglise, d'enseigner avec soin le Petit Catéchisme à ses élèves et de leur donner l'exemple de la pratique des vertus chrétiennes; avec un zèle digne de louange, il s'est fait un devoir de déposer dans l'âme des enfants l'amour de la patrie en leur faisant admirer et aimer les glorieuses pages de notre histoire nationale; dans la revue pédagogique, il a fait d'heureux efforts pour améliorer les méthodes d'enseignement et entretenir le feu sacré dans l'âme de nos éducateurs.

Ailleurs, on a pu décerner aux instituteurs primaires, et pour cause, le titre cinglant de *pense-petit*; ici; l'instituteur canadien est demeuré un penseur modeste et un *gagne-petit*.

C.-J. MAGNAN.

### Les Conférences pédagogiques

Je me permettrai d'ajouter, aux notes que vous avez reproduites dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*, n'en déplaie à la modestie de M. Savard, que les conférences qu'il nous a données, à Hébertville Station, les 19 et 20 octobre dernier sont les plus intéressantes et les plus pratiques que j'aie entendues depuis dix ans.

M. Savard a un excellent moyen de rendre ses conférences fructueuses: les paroles volent n'est-ce pas? Eh bien! pour prévenir cet inconvénient, il exige que l'on prenne des notes détaillées de tout ce qu'il dit, que ces notes soient ensuite rédigées et mises en pratique. Je vous citerai quelques notes prises au vol. A propos du "par cœur" dans les écoles, voici ce qu'il dit: "Véritable supplice qu'on impose à l'enfant et de nature à lui inspirer du dégoût dès le commencement. Si ce mode de réciter développe la mémoire, il est un obstacle au développement des facultés de penser, de juger et de raisonner; il réduit l'enfant à l'état de machine à réciter. De cette manière l'enfant est dressé à réciter des leçons comme on peut dresser un perroquet à réciter son éternel bavardage." Il faut bien se rappeler ceci, dit M. Savard: "Ce n'est pas ce que l'on apprend qui développe, mais bien ce que l'on comprend."

L'enseignement des leçons par cœur est très préjudiciable au point de vue moral comme au point de vue physique.

1.—*Au point de vue moral*, il dégoûte l'enfant de ce qui peut lui inspirer des sentiments nobles et élevés. L'école devient pour lui une espèce de prison, il ne s'y rend que par contrainte, ses progrès sont presque nuls; il se laisse aller au découragement et à la paresse, surtout s'il n'a pas une bonne mémoire pour retenir ces leçons interminables. Ce système présente encore un autre danger, c'est l'affaiblissement progressif de l'intelligence; par cette méthode, les faits sont entassés sans s'occuper des idées, la mémoire est encombrée à force de la remplir, et si l'intelligence n'est pas complètement étouffée, elle est au moins incapable d'épanouir ses facultés. Avec ce système on ne vise qu'à meubler la mémoire de l'élève, pour le jugement on ne fait presque rien.

2.—*Au point de vue physique*, ce mode funeste fatigue autant la tête de l'élève en y entassant une masse de connaissances que de charger son estomac en lui faisant prendre une quantité trop grande d'aliments. Dans ces deux cas ni la nutrition, ni l'accroissement de force ne s'effectuent.

Mais il y a plus: souffrance et affaiblissement. La vraie méthode peut se résumer ainsi: *apprendre pour s'instruire, manger pour vivre*: voilà la bonne éducation et la bonne hygiène. Ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit mais bien ce que l'on digère. En résumé, nous concluons que le savoir ne consiste pas à répéter comme une machine, mais à rendre compte de ce qu'on a récité. Dans l'enseignement, il faut viser moins à instruire l'enfant qu'à le former, moins l'habituer à savoir qu'à penser; il faut faire de sa tête un instrument et non un entrepôt, attendu que ce n'est pas ce qu'on apprend qui instruit mais bien ce que l'on comprend.

De là nous concluons que le livre ne doit être entre les mains de l'enfant que pour retrouver les explications de son maître. Le maître doit donc enseigner sans s'occuper du livre, car c'est le maître qui professe et non l'élève.

M. Savard nous démontre ensuite les avantages de la méthode intuitive en se basant sur ce principe "que rien n'arrive à l'intelligence qui ne soit passé par les sens." Donc, il faut parler aux sens d'abord; la *vue*, l'*ouïe*, que Socrate appelle les sens de l'âme, seront surtout en activité pendant une leçon intuitive.

Mais pour que l'enfant se forme une idée nette et distincte d'un objet nouveau pour lui, il faut que cet objet s'offre à lui d'une manière distincte et directement perceptible. Aussi les descriptions orales les plus soignées et les plus complètes ne pourront jamais représenter un objet matériel avec la même clarté que la présence de l'objet lui-même, ou du moins ce même objet reproduit par le dessin. L'image sera toujours plus vivement tracée dans l'esprit de l'élève par la vue de l'objet ou la figure, que par la description la plus soignée qu'on lui en fait. A défaut de l'objet il faut le représenter au tableau noir. De là l'usage fréquent du tableau noir dans les écoles où l'enseignement est intuitif. M. Savard appuie beaucoup sur l'usage du tableau noir. "Les meilleures écoles sont celles où il y a le plus grand nombre de tableaux noirs et où il se dépense le plus de craie." Mais ce n'est pas toujours le maître où la maîtresse qui doit travailler au tableau noir, au contraire

c'est l'élève: "*Fabricando fit faber*," dit le proverbe: c'est en fabriquant soi-même que l'on apprend à fabriquer.

Puis après avoir parlé méthodes et procédés, M. Savard nous donne des exemples de leur application, en repassant presque toutes les matières du programme. Somme toute, c'est un vrai cours de pédagogie en deux jours!

Quand on assiste à de telles conférences, on en revient tout *retrempé*; notre tâche nous paraît plus facile et l'on aime davantage les nobles fonctions de l'enseignement.

CHS PLAMONDON,  
*Instituteur.*

St-Bruno, Lac St-Jean,  
Janvier 1909.

### Les écoles normales de la Province de Québec

#### JUGEMENT SUPERFICIEL DE M. DOLE

*L'Enseignement Primaire* de janvier était imprimé lorsque la livraison de décembre 1908 de *The Educational Review* de Saint-Jean, N. B. nous est arrivée. Dans cette livraison, Monsieur H. P. Dole, qui s'intitule *Principal of Riverside, N. B., Consolidated School*, publie le résumé d'une thèse qu'il aurait soutenue à l'Université de Columbia (mai 1908) en vue d'y obtenir le degré de Maître ès Arts. Cette thèse s'intitule: *The Professional Training of Canadian Teachers*.

Nous ignorons si M. Dole a décroché le titre convoité, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que le Principal de Riverside a fait preuve d'une grande faiblesse, pour ne pas dire plus, quand il a traité de la valeur des écoles normales catholiques de notre province.

M. Dole parle de *toutes les écoles normales catholiques* de la Province de Québec et non de l'École normale Laval seule, qu'il ne nomme même pas. Notre excellent confrère de London, le *Catholic Record*, s'est mépris sur le sens des paroles de M. Dole. Quand l'aspirant Maître ès Arts dit: *The situation in Quebec is a peculiar one*, c'est de la *Province* et non de la ville de Québec qu'il veut parler, car il n'aborde Québec qu'après avoir discoursu sur les écoles normales des autres provinces. Parlant des écoles normales de notre province, il dit: *Of such schools five are Roman Catholic and one is protestant*. Son jugement porte donc sur toutes nos écoles normales.

Après avoir parlé des écoles normales des autres provinces, M. Dole, visant toutes les écoles normales de la Province de Québec, dit: "*The French Catholics provide a course which is nominally three years in length, but the*

instruction provided is such that it is doubtful if the graduates of these schools would rank with the lowest grade of teachers in the other provinces. Religious instruction is made very prominent, and *it is said* these schools have not advanced to any appreciable degree beyond medieval times."

Traduction: "Les Français catholiques (lire les Canadiens français) suivent un cours d'études qui dure nominalemeut trois années; mais l'instruction que l'on y donne est telle que l'on peut douter si les gradués de ces écoles pourraient prendre rang avec les instituteurs les moins compétents des autres provinces. L'instruction religieuse y occupe la plus large place et *l'on dit* que ces écoles n'ont pas avancé d'un degré depuis l'époque du moyen âge."

C'est nous qui avons souligné *dit-on* (*it is said*).

M. Dole sur des *on-dit*, sans aucune preuve à l'appui de son affirmation, sans même avoir visité aucune de nos écoles normales catholiques, déclare sans sourcilier, avec un aplomb inexplicable: "and *it is said* these schools have not advanced to any appreciable degree beyond medieval times."!

Ce qu'il y a de plus renversant, c'est que cinq lignes avant la phrase citée, M. Dole déclare avec naïveté: "and all attempts to elicit information from British Columbia and the Quebec Catholic schools were unsuccessful — et tous les efforts pour me procurer des informations de la Colombie Britannique et des écoles catholiques de Québec furent sans succès."

*Ainsi documenté*, M. Dole déclare les écoles normales catholiques de la Province de Québec absolument inférieures aux écoles normales protestantes.

Que c'est admirable, la largeur de vue!

Avant de porter un jugement semblable, M. Dole aurait dû se renseigner à bonnes sources, visiter les institutions visées, étudier leurs programmes sur place, connaître leurs directeurs et leurs professeurs.

Nous aurions gardé le silence sur un jugement aussi erroné, si des revues sérieuses n'avaient jugé à propos de signaler l'incompétence, pour ne pas dire le fanatisme, de M. Dole.

Il n'est pas exagéré de dire, et il nous serait facile de le prouver, que les écoles normales catholiques de la Province de Québec peuvent soutenir avec honneur la comparaison avec les écoles similaires des provinces anglaises du Canada.

C.-J. MAGNAN.



## Galerie Pédagogique



M. l'abbé T.-A. Chandonnet

*Troisième Principal de l'École normale Laval  
(1867-1871)*

(Reproduit des *Noces d'or de l'École normale Laval*. Joli volume de 250 pages, en vente à l'École normale, Québec. \$1.50, franco par la poste.)

## DOCUMENTS SCOLAIRES

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DU  
CANADA DE 1608 A 1760 (1)

(suite)

Nous pouvons signaler le premier essai de recrutement régulier d'institutrices laïques pour les petites écoles. C'est aux Sœurs de la Congrégation que nous devons ce que nous pouvons dénommer, suivant le docteur Meilleur, la première école normale de notre province. Malgré l'incendie qui, en 1684, venait de consumer leur maison-mère, elles fondent bientôt, à Montréal, un pensionnat d'un nouveau genre destiné aux jeunes filles plus âgées que celles de leurs écoles ordinaires. "De cette maison, dit Mgr de Saint-Vallier, sont sorties plusieurs maîtresses qui se sont répandues en divers endroits de la colonie, où elles font le catéchisme aux enfants et des conférences très utiles aux autres personnes de leur sexe, qui sont plus avancées en âge." Un service en attire un autre. L'évêque de Québec, ce zélé promoteur de l'instruction populaire, exprime, dans un mandement le désir "que chaque paroisse ait une maison de cet institut pour l'éducation des filles." Il offre même de contribuer aux frais de leur instruction. C'était continuer les traditions léguées par Mgr de Laval dont la sollicitude pour la bonne éducation des enfants apparaît si souvent dans ses lettres épiscopales.

Nul doute que les autres congrégations religieuses du pays et en particulier les Ursulines, aient déjà formé, à cette époque, un certain nombre de maîtresses d'école pour les classes enfantines des campagnes. Grâce surtout à la libéralité volontaire du peuple l'éducation des filles semble avoir reçu pendant toute la domination française une attention qui pouvait paraître exagérée. Franquet, l'ingénieur royal chargé, en 1752, de l'inspection des forts français, reflète peut-être l'opinion d'une partie de la population de Montréal, quand il parle des religieuses enseignantes et de leurs élèves. Qu'on veuille bien se souvenir que le nombre des paroisses ne dépassait pas alors la centaine. "Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame dit-il, sont au nombre de 80, dont 30 à la ville et les autres répandues dans les campagnes. Leur utilité semble être démontrée, mais le mal qui en résulte est comme un poison lent qui tend à dépeupler les campagnes, d'autant qu'une fille instruite fait la demoiselle, qu'elle est maniérée, qu'elle veut prendre un établissement à la ville, qu'il lui faut un négociant et qu'elle regarde au-dessous d'elle l'état dans lequel elle est née. Mon avis serait de ne souffrir

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de janvier 1909.

aucun établissement de ce genre et même, s'il est possible, de faire tomber ceux qui subsistent (!) afin d'obliger les enfants à se contenter de l'instruction de leur curé pour la religion et de ne prendre aucun principe qui les détourne du travail de leur père." La franchise un peu brutale de ce soldat qui ne voyait d'utilité que dans les fortifications du pays, et la culture du sol, équivalait assurément au plus bel éloge en faveur de l'instruction populaire d'alors.

Nous voudrions pouvoir en dire autant de l'instruction des garçons. L'état incertain du pays, de 1608 à 1701, au moins, constitue la véritable cause de la rareté des écoles, et, ne craignons pas de le dire, il était impossible alors d'accorder plus d'attention à la question scolaire. D'ailleurs, si l'on considère l'œuvre accomplie par nos glorieux ancêtres, on leur pardonnera volontiers de n'avoir pas dépensé dans les écoles, un temps qui appartenait tout entier à la fondation d'une France nouvelle. Cependant c'est une erreur de croire que l'enseignement élémentaire des garçons ait été entièrement négligé même aux époques les plus sombres de notre histoire. Il ne faut pas oublier que la plupart des colons venus en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle savaient lire et écrire. Puis à mesure que les paroisses s'organisent et que les villes se peuplent, l'instruction telle que l'entendait alors le peuple fit de réels progrès, grâce à l'initiative du clergé, des pédagogues volontaires et des couvents. Les Acadiens eux-mêmes n'en furent jamais totalement dépourvus.

Mais il faudrait avoir l'étonnement facile pour s'étonner du petit nombre des écoles primaires dans nos campagnes canadiennes de 1608 à la Cession. Nos valeureux ancêtres eurent à soutenir deux guerres presque continuelles. L'une, contre les farouches Indiens qui, pendant un siècle, tiennent la population clairsemée sous le coup d'alarmes perpétuelles; l'autre, contre les colonies anglaises dont les nombreuses armées mettent plus d'une fois en péril l'indépendance de la Nouvelle-France. Les dépenses de ces guerres meurtrières qui décimaient notre plus vaillante jeunesse, absorbaient toutes les ressources de la colonie et du ministère de la marine française, et personne n'aurait osé demander la moindre subvention ou surcharge d'impôts en faveur de l'instruction. "Les colons, avait dit Colbert, ne doivent pas compter sur la mère-patrie pour la fondation et l'entretien de leurs écoles." Cependant, des travaux récents nous permettent de déterminer approximativement le nombre et l'importance des petites écoles pour garçons dans les villes et les paroisses du Saint-Laurent. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, on en compte jusqu'à dix dans la seule région de Québec, trois ou quatre dans la ville, les autres à Saint-Joachim, à Château-Richer, à la Pointe de Lévis, à l'Île d'Orléans, à Sainte-Foy, à Sillery, etc. Mgr de Saint-Vallier, dès son arrivée à Québec, entrevoit la possibilité—et il s'en ouvre au ministre—de pourvoir régulièrement les paroisses "de maîtres d'écoles du pays pour éviter l'embarras et la dépense de les envoyer de France." L'école latine et industrielle de Saint-Joachim reçoit de l'abbé Soumande, en 1701, un don de 8000 livres "pour fonder un maître et engager le Séminaire à faire instruire les trois élèves (boursiers) fondés en 1693 dans un commencement d'humanité, afin

qu'ils devinssent propres à être maîtres d'école." Rien n'autorise cependant à affirmer que ce don ait reçu sa destination primitive, et que cette institution ait mérité le titre d'école normale dont on l'a pompeusement décorée.

L'instruction primaire que les Jésuites, l'évêque, le Séminaire et quelques particuliers se chargeaient de donner à la jeunesse de Québec, les Sulpiciens la distribuent aux enfants de Montréal. L'abbé de Belmont enseigne en 1664, les fils des Français de cette ville et les petits sauvages de la Montagne. On sait que M. Souart, qui fut supérieur de 1661 à 1668 et qui ouvrit les premières classes primaires à Montréal, aimait à se donner le titre de "premier maître d'école de ce pays." Les écoles de garçons—il y en avait au moins trois en 1796—restèrent pendant plus de 150 ans à la charge du Séminaire qui les dirigea avec un grand dévouement et un succès constant.

L'instruction populaire fut plus lente à se répandre dans les campagnes. Les villages y étaient rares, les habitations dispersées souvent sur de grandes étendues. Toutefois, l'Institut Charon qui tenait un hôpital à Montréal depuis 1694 au moins, et qui faisait l'éducation des orphelins confiés à ses soins, élargit les cadres de son œuvre et ouvrit vers 1715, une école de garçons à la Pointe-aux-Trembles, près Montréal. Les frères Charon s'aperçurent vite que les paroisses des deux rives du Saint-Laurent saisiraient avec empressement, l'occasion de donner une éducation convenable à la jeunesse. Ils conçurent le dessein de former des maîtres d'école spécialement destinés aux villages les plus peuplés. Après bien des pourparlers, le roi accorda une rente annuelle de 3000 livres (environ 1800 dollars) destinées à l'entretien d'un certain nombre de maîtres-d'école qui seraient envoyés ensuite dans les paroisses de la campagne.

C'était une forte somme pour l'époque, et qui pouvait subvenir aux dépenses de vingt instituteurs au moins: N'oublions pas, en effet, que les déclarations royales du 13 décembre 1698 et du 14 mai 1724 ne prescrivait que des allocations de 150 livres aux maîtres et de 100 livres aux maîtresses d'école enseignant en France. Le gouverneur Vaudreuil recommanda si ardemment la fondation pédagogique des frères Charon, qu'on peut lui attribuer le mérite d'avoir donné au Canada ses premiers maîtres d'écoles réguliers.

La région de Montréal se trouvait pourvue par legs royal de huit instituteurs, qui furent recrutés en France par le Frère Charon lui-même, et dont plusieurs enseignèrent à l'Hôpital-Général, Boucherville, la Pointe-aux-Trembles, Longueuil, Batiscan et Trois-Rivières. Faillon prétend qu'ils eurent peu de succès et qu'ils désertèrent bientôt leurs fonctions d'instituteurs. Le frère Chrétien Turc, successeur de M. Charon, repassa en France en 1722 et recruta dix nouveaux maîtres qu'il offrit vainement de confier aux Sulpiciens de Paris pour l'épreuve de leur vocation. Ce nouvel échec ne lui fit pas abandonner son projet et deux ans plus tard six autres instituteurs sur sa demande passaient en Canada. Il essaya même d'ouvrir à La Rochelle une sorte de noviciat pour former à la carrière de l'enseignement ceux qu'il recevrait à l'avenir.



A cette époque, une transaction malheureuse jointe au refus du roi d'autoriser les frères à prononcer les vœux qui relient les membres d'une communauté les uns aux autres, mit en péril l'existence même de l'Institut. La maigre subvention annuelle de 3000 livres, la première qui ait été accordée aux écoles primaires, fut supprimée en 1731, et la Congrégation des frères Charon se dispersa bientôt (1745). Cependant il est probable que les frères sécularisés continuèrent d'enseigner en même temps qu'un certain nombre de professeurs séculiers, dont les registres nous permettent de constater les états de service sur divers points de la colonie.

Si cet essai loyal et persévérant pour procurer à la colonie naissante de bons maîtres d'école n'a pas entièrement réussi, encore faut-il se souvenir que de nombreux efforts ont été dépensés pour le faire aboutir, et que l'état du pays et peut-être l'inexpérience sont les seules causes de l'insuccès. Deux frères des Ecoles chrétiennes vinrent à Montréal en 1737 pour essayer de sauver en les absorbant, les débris de l'œuvre des frères Charon et pour prendre la régie de leurs écoles. La négociation malheureusement échoua et l'hôpital des frères Charon devint la propriété des Sœurs Grises qui continuèrent l'œuvre commencée.

Ces constatations sont plus que suffisantes pour prouver que l'instruction de la jeunesse, malgré les obstacles inhérents à cette époque de fondation, ne fut jamais tout à fait négligée et qu'on s'en préoccupa toutes les fois que les circonstances le permirent. Ainsi donc, pendant la domination française, les Jésuites et le séminaire de Québec se partagèrent l'enseignement classique et l'enseignement technique; les Récollets, les Jésuites, les Sulpiciens, les Frères Charon, des prêtres séculiers et quelques maîtres laïques se chargèrent de l'instruction primaire des garçons, tandis que les jeunes filles recevaient chez les Ursulines et les Dames de la Congrégation, une solide instruction. Les orphelins des deux sexes trouvaient dans les Hôtels-Dieu, asile, protection et éducation. Était-il possible de faire davantage pour l'instruction du peuple? Non. Car les établissements d'instruction élémentaire n'ont jamais été, à une exception près, directement dotés par les souverains. Ils ont dû leur succès et leurs heureux résultats aux gratifications volontaires faites par de pieux laïques ou par le clergé. Plus tard, l'augmentation de la valeur des propriétés appartenant aux corporations religieuses, leur a permis de multiplier les bienfaits de leurs œuvres, et de les proportionner aux nécessités croissantes du pays.

L'ABBÉ L. A. DESROSIERS.

(ECHOS DU CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE SAINT-HYACINTHE, AOUT 1908)

## De l'enseignement de la langue maternelle

*Résumé d'une conférence, donnée par M. N. Tremblay, sous forme de leçons au tableau noir, à l'aide d'objets, d'images, de mots et de lettres en gros caractères. (Suite)*

### II

On sait la toute première importance qu'il y a pour le maître de connaître et le degré de développement et le caractère de chacun de ses élèves. C'est à cette condition qu'il proportionnera son enseignement aux besoins de chacun. Acquièrera-t-il cette connaissance en faisant répéter aux commençants les appellations des lettres, puis des combinaisons vides de sens aux yeux de ces petits. N'y arrivera-t-il pas plutôt en les mettant en présence d'objets qu'ils peuvent voir, toucher, tourner et retourner pour les observer en tous sens et sous toutes leurs faces?

En pédagogie, c'est une bonne tactique que de profiter de l'intérêt d'une leçon pour en faufiler une qui est ennuyeuse.

D'ailleurs nos écoles primaires sont à la vérité des *Jardins de l'enfance*, dont le but est avant tout de faire l'éducation des sens, de réveiller l'esprit et la conscience, de faire en sorte que l'enfant soit au plus tôt un facteur dans l'étude des éléments de la lecture et de l'arithmétique.

Un auteur célèbre a écrit : "Les sens sont les premiers instruments de nos connaissances : avant d'apprendre à l'enfant à lire, il faut lui apprendre à voir."

Il importe aussi de faire l'éducation de l'oreille. La lecture, comme le langage est un chant, une musique ; plus l'enfant aura de notions sur les sons plus il s'assimilera vite le mécanisme de la lecture. On peut en donner une idée en frappant sur le pupitre, en sonnait la clochette, en prononçant des lettres, des mots, et en forçant les élèves à distinguer les sons clairs, des sons sourds, les faibles des forts, le nombre de sons dans un mot, le premier le dernier, etc. Ces exercices si simples faciliteront la décomposition, en ses éléments, du nom prononcé par l'élève au cours de la leçon de choses.

On me permettra de rapporter ici la remarque que me fit quelqu'un à qui je parlais de l'intérêt et de l'émulation que cette méthode crée pour les élèves.

"Êtes-vous, observa-t-il, de ceux qui veulent que les enfants apprennent comme en jouant et sans effort?"

Voyons quelle est la méthode qui oblige à plus d'efforts. D'après la marche suivie dans un grand nombre d'écoles, l'enfant répète machinalement après son maître, toutes ou quelques lettres, jusqu'à ce qu'il les sache, pour articuler encore après son maître, des combinaisons de consonnes et de voyelles. Où est l'effort? où est la culture de l'œil, de l'oreille et de l'intelligence? Le pauvre petit joue un rôle tout passif!

Dans celle qui procède par la chose et le mot, toutes les facultés de l'enfant sont en éveil pour répondre aux interrogations du maître. En voici un exemple par une première leçon de lecture. Nous commençons par la lettre *i*, puisqu'elle est la plus facile à écrire et que l'écriture marche de pair avec la lecture. Montrant une image à l'enfant, nous lui en ferons trouver le nom, l'objet qu'elle représente, la matière dont elle est faite, les propriétés: couleur, forme, etc.; nous ferons lire le mot *image* puis distinguer le nombre de sons, et remarquer spécialement le premier, qui donne le nom d'une lettre. C'est de la part de l'élève un travail qui met en jeu toutes ses facultés, et qui exerce particulièrement son esprit d'observation. (*A suivre*)

N. TREMBLAY.

---

## DOCUMENTS OFFICIELS

---

### Département de l'Instruction publique

---

Québec, le 4 janvier 1909.

A MM. les Commissaires et Syndics des municipalités  
scolaires de la province de Québec.

Messieurs,

A la dernière session de la Législature, le gouvernement a fait voter une somme de \$50.000 pour être distribuée, conformément aux articles 436 et 437 de la loi de l'Instruction publique, aux écoles publiques autres que celles des cités et des villes, à condition que les municipalités dont elles dépendent payent annuellement à leurs institutrices et à leurs instituteurs un traitement minimum de cent piastres.

Les lois, en général, devenant en force soixante jours après leur sanction, et la prorogation de la Législature ayant eu lieu le 25 avril, les commissions scolaires n'ont pu prendre connaissance de la mesure dont il s'agit que pendant l'été, alors que beaucoup d'engagements d'institutrices avaient déjà eu lieu dès le mois de mai.

Je crois de mon devoir d'appeler dès maintenant l'attention des commissaires et des syndics d'écoles des municipalités rurales sur l'importance qu'il y a pour eux, lorsqu'ils ne le font pas déjà, d'accorder à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de

leurs écoles un traitement annuel d'au moins cent piastres, s'ils veulent participer à cette faveur spéciale du gouvernement.

La première distribution de ce fonds de \$50,000 se fera vers le mois de mars prochain aux municipalités scolaires rurales qui, d'après leur dernier rapport annuel, auront donné à toutes leurs institutrices, les sous-maitresses comprises, le traitement spécifié.

Je suis heureux de constater que, depuis quelques années, les salaires des institutrices tendent à s'élever et que celles-ci sont traitées avec plus de justice, sans recevoir toutefois dans un grand nombre de cas, la rémunération que requièrent leurs importantes fonctions. Il existe des endroits où ce salaire est encore beaucoup trop bas, et c'est afin d'engager les commissions scolaires rurales à mieux rétribuer ceux et celles qui se dévouent à l'instruction des enfants que le gouvernement a cru utile d'accorder la somme de \$50,000 susmentionnée. J'espère donc que, l'an prochain, il n'y aura pas une seule municipalité dont les institutrices ne recevront pas au moins le minimum de traitement exigé.

Je prends occasion de la présente circulaire pour recommander de nouveau aux commissaires d'écoles de faire un choix judicieux d'institutrices et de se laisser guider, dans l'exécution de cet important devoir, non par sympathie pour telle ou telle famille ou jeune personne, mais bien plutôt par l'intérêt public, car les institutrices ne sont pas toutes également capables d'enseigner. En outre, le choix d'une maîtresse doit être fait par tous les commissaires ou syndics réunis en séance régulière, et non par un seul d'entre eux.

Rappelez-vous, messieurs, que l'avenir des enfants est en jeu et ce serait faute grave de le compromettre par caprice ou autrement.

D'autre part, le changement trop fréquent des institutrices est à déplorer. Lorsqu'une maîtresse d'école donne satisfaction, vous devez vous efforcer de la garder en place. Une fausse économie en cette matière ne peut que porter préjudice à l'efficacité de l'enseignement et une différence de quelques piastres en moins dans le salaire peut causer un tort grave aux enfants. Une institutrice ou un maître compétent et dévoué n'est jamais trop payé et j'en appelle, messieurs, à votre zèle pour la bonne éducation et à votre sincère patriotisme pour doter vos paroisses des meilleures écoles possibles.

J'espère que les municipalités rivaliseront d'efforts pour répondre à l'attente du gouvernement et à l'espoir du pays.

Pour se conformer à une loi qui a été adoptée à la dernière session de la Législature, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a amendé l'article 40 de ses règlements refondus, lequel se lit maintenant comme suit :

« ARTICLE 40—La porte extérieure ne devra jamais ouvrir directement dans une salle de classe, et toutes les portes principales servant d'issues, ainsi que toutes portes situées à la partie inférieure d'un escalier, doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie, c'est-à-dire par en dehors. »

« Toute maison d'école de trois étages ou plus doit être pourvue d'appareils de sauvetage à l'extérieur, tels qu'escaliers en fer, tubes de sauvetage en toile ou en métal ou autres moyens de sauvetage en cas d'incendie. »

Ce nouveau règlement est maintenant obligatoire et il faudra vous y conformer, surtout lorsque vous aurez à construire de nouvelles maisons d'école.

Je vous invite à engager les titulaires de vos écoles, surtout de celles fréquentées par un grand nombre d'élèves, à faire faire de temps en temps l'exercice de sauvetage, afin d'habituer les enfants à évacuer promptement les classes en cas d'incendie.

On ne saurait prendre trop de précautions à ce sujet si l'on veut éviter la répétition de malheurs qui sont déjà arrivés dans les écoles de notre Province.



MM. les Inspecteurs vont bientôt commencer leurs visites annuelles, et je vous recommande de nouveau de les accompagner aux examens des écoles sous votre contrôle. Ma circulaire du 15 janvier 1907 traitant ce sujet et d'autres d'une égale importance est encore d'actualité; aussi, je ne puis que vous inviter à la relire et à vous conformer aux avis qu'elle renferme.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUERE,

*Surintendant de l'Instruction publique.*

### A travers le rapport de MM. les Inspecteurs d'écoles

#### SUGGESTIONS ET OPINIONS

M. J.-G.-W. McGown

*Districts de Montréal, Hochelaga et Laval*

Il y a dans ma circonscription 40.772 élèves sous contrôle, et 11,640 dans les écoles indépendantes, soit en tout 52,412.

Je suis bien reconnaissant à M. l'abbé Perrier, visiteur des écoles de la cité de Montréal, de m'avoir accompagné dans la visite de presque toutes les écoles de la cité, qui sont au nombre de 48.

Je remercie aussi MM. les membres du clergé et les commissaires qui m'ont assisté dans les diverses paroisses du comté d'Hochelaga, et qui ont donné par là une marque du grand intérêt qu'ils portent à l'éducation.

La municipalité de Saint-Henri a fait construire, cette année, deux écoles, l'une pour les filles, dans la paroisse de Sainte-Elisabeth-de-Portugal, au prix de \$5,840.00, et l'autre dans la paroisse de Saint-Irénée, au coût de \$8,625.00.

La municipalité de Maisonneuve a construit aussi deux écoles, dont l'une pour les filles, au prix de \$36,272.00, l'autre à Viauville, pour les garçons, au coût de \$21,984.00.

La municipalité d'Hochelaga vient aussi d'ériger, pour les filles, une école qui a coûté \$31,000.00.

Ces écoles sont construites d'après les plans approuvés par le département de l'Instruction publique, et meublées avec tout le confort désirable.

M. J.-T. MOLLEUR

*Districts de Saint-Hyacinthe, Rouville et Bagot*

Le personnel enseignant se compose de 223 membres dont 32 religieuses, 22 religieux, 1 professeur laïque et 168 institutrices laïques dont 78 sont diplômées pour école modèle, 77 pour école élémentaire et 13 qui n'ont pas de diplôme: 7 de ces dernières ont été employées comme directrices et 6 comme assistantes.

Le salaire moyen, dans mon district, est de \$119.30 pour les institutrices, \$226,27 pour les religieux et \$92.00 pour les religieuses.

Il n'y a qu'un professeur laïque dont le salaire est de \$350.

Sur les 169 maîtres et maîtresses laïques, 153 ont assisté aux conférences pédagogiques, soit 90 pour cent.

M. H. NANSOT

*Districts de Témiscouata et Kamouraska*

L'augmentation du nombre des institutrices sans diplôme ne saurait être attribuée *uniquement* à l'exiguité des salaires, puisque ce nombre augmente avec l'augmentation des salaires alors qu'il devrait progresser en sens inverse, s'il dépendait uniquement du salaire.

J'ai remarqué de la bonne volonté, en général partout, pour apporter amélioration à l'état des maisons d'école et du mobilier scolaire; malheureusement les moyens ne sont pas toujours en rapport avec la bonne volonté. Je citerai ici les municipalités qui se sont le plus distinguées durant l'année:

*Notre-Dame-du-Lac*:—Construction d'une maison d'école de \$1315.00; achat de 13 pupitres doubles perfectionnés pour en compléter le mobilier.

*St-Hubert*:—Construction d'une maison d'école de \$1100.00.

*Cacouna paroisse*:—Construction d'une maison d'école de \$846.00.

*Notre-Dame-du-Portage*:—Construction d'une maison d'école de \$780.00.

*St-Jean-de-Dieu*:—Construction de deux maisons d'école, l'une de \$615.00 et l'autre de \$295.00.

*L'Isle-Verte*:—Addition d'un étage à l'école No 11 pour faire une nouvelle classe élémentaire. Achat d'un magnifique globe terrestre pour l'école modèle des garçons.

*St-Cyprien*:—Achat d'un mobilier neuf comprenant 36 pupitres doubles perfectionnés (18 pour chacune des deux écoles No 1 et No 2.)

*St-Louis-du-Ha!-Ha!*:—Achat de 12 pupitres doubles perfectionnés pour l'école No 2.

Malheureusement aucune de ces municipalités n'est encore arrivée à payer un salaire minimum de \$100.00 à toutes les institutrices; elle ne peuvent donc pas encore concourir cette année pour les primes accordées par le gouvernement comme encouragement aux cinq municipalités qui ont le plus progressé dans chaque district d'inspection. Il y a cependant progrès réel, comme il est facile de le voir plus haut; mais on est parti de si bas! et l'on ne peut avancer qu'à petits pas, car toujours les dépenses nécessitées pour soutenir les écoles sont considérables eu égard à la population qui doit y subvenir, population éparpillée sur de très grandes étendues dans la plupart des paroisses du district.

Les conférences pédagogiques de l'automne dernier ont été suivies avec beaucoup d'attention par presque toutes les institutrices et, dans quelques endroits (je voudrais pouvoir dire partout), par messieurs les curés et messieurs les commissaires. J'ai constaté par la suite, en visitant les écoles, que le personnel enseignant s'efforce avec succès de mettre en pratique ce qui est enseigné dans ces conférences ou plutôt dans ces causeries pratiques où l'inspecteur met son personnel au courant des *secrets du métier*, si l'on peut s'exprimer ainsi. A en juger par les résultats, je crois sincèrement que les conférences pédagogiques sont l'une des choses les plus utiles que l'inspecteur ait à faire dans l'exercice de ses fonctions.

Je regarde comme une conséquence de ces conférences et de l'aide efficace apportée par l'Enseignement Primaire, le résultat que l'on peut constater dans le tableau de classification annexée à la fin de ce rapport, à savoir que les écoles faibles sont en assez petit nombre pour que la note moyenne se rapportant aux progrès des études ne soit inférieure à très bien dans aucune municipalité.

Tout le personnel enseignant en général, religieux ou laïque, rivalise de zèle et de bonne volonté pour travailler efficacement au progrès, et je n'ai pas eu une seule négligence grave à signaler sous ce rapport dans aucune municipalité.

Je suis heureux, en terminant mon rapport, de constater un progrès réel à tous les points de vue, durant l'année qui vient de s'écouler.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

M.—Mes enfants, Jules m'a demandé hier ce que c'est qu'une *hypothèque*? Il a entendu dire ce mot-là dans une conversation entre deux cultivateurs qui parlaient d'affaires, et il voudrait bien savoir ce que cela signifie.

Vous ne le savez probablement pas non plus.

Écoutez bien, et vous allez comprendre facilement.

Voyons, mon Jules, je suppose que vous avez cent piastres d'économies et que Jean votre voisin vient vous les emprunter.

Vous voulez bien les lui prêter, mais... S'il ne vous les rend pas?...

Vous pensez que Jean a une petite maison et vous lui dites: "Je veux bien te prêter mes cent piastres, mais donne-moi ta maison en gage; si tu ne me rends pas mon argent, j'aurai le droit de la faire vendre et de retenir mon argent sur le montant de la vente."

—"C'est convenu, dit Jean, qui signe un écrit par lequel il accepte ces conditions.

Vous avez alors une *hypothèque* sur la maison de Jean.

La maison de Jean se trouve *hypothéquée*.

Écoutez bien une histoire.

*Questions qui seront employées après  
pour faire reprendre l'histoire par les élèves.* Histoire à raconter aux élèves

*Parlez-nous de la rencontre du notaire Beaubien et de la mère Josephite.* La voiture du notaire Beaubien montait la côte au pas; elle croisa la mère Josephite qui s'en revenait du village.

*Que dit la mère Josephite?*

"Bonjour, Monsieur Beaubien, je suis contente de vous voir parce que je ne suis pas tranquille."

*Que fait le notaire pour pouvoir lui parler?*

—“ Vraiment! qu'est-ce qu'il y a donc,” dit le bon M. Beaubien, en arrêtant sa voiture.

*Comment la mère Josephte, fait-elle savoir qu'elle a des économies?*

—“ J'ai cent piastres d'économies,” dit Josephte en se rapprochant et parlant à mi-voix. Elles sont cachées dans un bas de laine au fond de mon armoire. Mais, vous savez, les gens se doutent bien que j'ai un peu d'argent; il y a des rôdeurs dans le pays; l'autre jour encore on a volé chez monsieur Deschênes.”

*Que dit-elle qui révèle sa crainte?*

*Que répond M. Beaubien sur l'emploi de l'argent?*

—“ Vous avez raison, la mère, l'argent n'est pas fait pour dormir en attendant les voleurs; il doit faire comme les gens, travailler honnêtement et gagner.”

*Interrogation de la mère Josephte?*

—“ Mais comment, monsieur Beaubien?”

*Quel conseil donne le notaire?*

—“ Eh bien, placez-le sur hypothèque.”

*La mère Josephte comprend-elle?*

—“ Sur hypo....., comment dites-vous cela?”

*Quelles explications donne le notaire?*

—“ Ecoutez: votre voisin, Jean Gauthier a justement besoin de cent piastres pour construire une étable; prêtez-lui votre argent. Il vous donnera un intérêt: c'est-à-dire que chaque année il vous donnera cinq piastres.”

*Que craint Josephte?*

—“ Et s'il ne me rend pas mon argent?”

*Comment le notaire la rassure-t-il?*

—“ Attendez: en recevant votre argent, il vous donnera un écrit par lequel il s'engage à vous rendre vos cent piastres à une date convenue, et vous autorise à faire vendre sa maison pour retirer votre argent de la vente, s'il ne remplit pas son engagement. Voilà, mère Josephte, ce qu'on appelle une hypothèque.”

*La mère Josephte est-elle tout à fait rassurée?*

—“ Ca me paraît bon, dit Josephte: mais si d'autres prêteurs ont déjà des hypothèques sur la maison?”



- Comment le notaire lui fait-il comprendre qu'elle n'a rien à craindre? —“ Soyez tranquille : Jean Gauthier vous prouvera d'abord que sa maison n'est pas hypothéquée.”
- Quelle garantie met fin à sa crainte? —“ Vous êtes certain qu'il ne me trompera pas? ”
- Qu'est-il advenu des cent piastres de la mère Josephte? —“ Il ne le pourrait pas ; il y a dans chaque comté un bureau d'enregistrement où l'on tient un compte exact de toutes les hypothèques.”
- “ Oui, mais si la maison brûle? ”
- “ Elle est assurée ; si elle brûle, la Compagnie d'assurance vous paiera.”
- Josephte a prêté son argent ; Jean a bâti son étable. Tous les deux se trouvent très bien dans cette affaire.

Après avoir raconté l'histoire dialoguée aux enfants, et leur avoir fait redire cette histoire au moyen du questionnaire donné en marge, il suffira de leur donner le canevas suivant pour les mettre en état de faire une rédaction dans le genre du texte donné.

CANEVAS.—Rencontre de la mère Josephte et du notaire Beaubien—conversation dans laquelle Josephte fait connaître ses craintes au sujet de cent piastres économisées.—Conseil que lui donne le notaire. Explications de ce que c'est qu'une hypothèque—Objections que fait Josephte ; réponse du notaire pour la rassurer. (*Les faire parler*)—Josephte se décide à prêter son argent que Jean Gauthier utilise.

Si l'on ne trouve pas ce canevas suffisamment détaillé, on peut lui faire exprimer plus d'idées pour aider les élèves selon le besoin. Mais il faut leur laisser quelque chose à faire.

H. NANSOT,  
*Insp. d'écoles.*

## LEÇON DE CHOSES

### LE CRAYON (1)

M.—Outre la plume et le porte-plume, nommez-moi quelques objets dont vous vous servez dans la classe?

R.—Outre la plume et le porte-plume, nous nous servons des crayons, des ardoises, des règles, des cahiers, etc.

(1) Voir la leçon *Les outils de l'écolier*, livraison de septembre 1908, page 27.

D.—Puisque l'on se sert habituellement de ces objets dans la classe, sous quel nom les désigne-t-on ?

R.—On les désigne sous le nom d'objets classiques.

*Tenant un crayon dans la main :*

D.—Qu'est-ce que je tiens dans la main ?

R.—Ce que vous tenez dans la main est un crayon.

D.—Dans quelle catégorie d'objets place-t-on le crayon ?

R.—On place le crayon parmi les objets classiques.

D.—A quoi sert le crayon ?

R.—Le crayon sert à écrire.

M.—(*Faisant des lignes horizontales, verticales, etc., sur le papier*)

D.—Avec le crayon, qu'ai-je fait sur ce papier ?

R.—Vous avez fait des lignes.

M.—(*Réunissant quelques-unes de ces lignes, de manière à former une figure quelconque.*)

D.—En réunissant ces lignes, qu'obtient-on ?

R.—En réunissant ces lignes, on obtient une figure.

D.—Faire des figures, est-ce faire de l'écriture ?

R.—Non, M., c'est faire du dessin.

D.—Donc avec le crayon, que fait-on encore ?

R.—Avec le crayon, on fait encore du dessin.

D.—N'y a-t-il pas aussi certains ouvriers qui, pour leur travail, se servent du crayon ?

R.—Oui, M., il y a les menuisiers et les charpentiers.

D.—Pourquoi ces ouvriers se servent-ils du crayon ?

R.—Ils se servent du crayon pour tracer sur le bois la forme qu'ils doivent donner à leur ouvrage.

D.—Donnez-moi les usages du crayon.

R.—Le crayon sert à écrire, à dessiner, les menuisiers s'en servent pour tracer sur le bois la forme qu'ils doivent donner à leur ouvrage.

D.—Regardez ce crayon, et dites-moi ce que vous remarquez en premier lieu.

R.—En premier lieu, je remarque du bois.

D.—Que remarquez-vous en second lieu ?

R.—En second lieu, je remarque de la mine de plomb.

D.—Donc le crayon se compose de combien de parties ?

R.—Le crayon se compose de deux parties : le bois et la mine de plomb.

D.—Louis, venez me montrer ces deux parties.

M.—La matière noirâtre que vous remarquez dans le crayon vous fait naturelle-

ment supposer que c'est du plomb tel qu'il sort de la mine, mais il n'en est rien. Cette

matière est du charbon uni à un peu de fer. Et comme ce charbon est doux au toucher,

brillant, un peu mou, on lui a donné le nom de *plombagine*, et de *mine de plomb*, mais

son véritable nom est *graphite*.

D.—Quel est donc le véritable nom de la matière noirâtre du crayon ?

R.—Le véritable nom de cette matière est *graphite*.

D.—Qu'est-ce que le graphite ?

R.—Le graphite est du charbon uni à un peu de fer.

D.—Avant de pouvoir se servir du crayon, que faut-il faire ?

R.—Avant de se servir du crayon, il faut le tailler.

D.—En taillant le crayon, que fait-on ?

R.—En le taillant, on fait une pointe.

D.—Pourquoi cette pointe ?

R.—Pour que les caractères que l'on trace ne soient pas trop accentués et qu'ils soient plus lisibles.

D.—De quel bois se sert-on pour faire les crayons ?

R.—Pour faire les crayons, on se sert d'un bois léger, ordinairement du cèdre.

D.—Pourquoi choisit-on de préférence ce bois à tout autre ?

R.—Parce qu'il est léger et qu'il se travaille aisément.

D.—Pourquoi ne se sert-on pas de l'érable, du merisier, etc. ?

R.—Parce que ces bois sont lourds, durs et par conséquent très difficiles à tailler.

M.—Le bois des crayons se façonne à peu près comme les manches de porte-plumes. Les uns sont formés de deux parties juxtaposées, les autres sont tournés pleins et on y pratique ensuite une rainure profonde pour loger la baguette de graphite.

D.—Comment sont façonnés les bois des crayons?—Comment sont formés les uns?—Les autres?— Que fait-on pour loger la baguette de graphite?

D.—Mettez le crayon près de votre nez et dites-moi ce que vous remarquez.

R.—Je remarque une forte odeur.

D.—Est-ce le bois ou le graphite qui produit cette odeur.

R.—C'est le bois qui produit cette odeur.

D.—Pourquoi dites-vous que c'est le bois plutôt que le graphite qui produit cette odeur?

R.—Je dis que c'est le bois, car le graphite n'a aucune odeur.

D.—Comment appelle-t-on les corps qui ont une odeur?

R.—Les corps qui ont une odeur sont dits odoriférants.

D.—Et ceux qui n'en ont pas, que dit-on d'eux?

R.—On dit qu'ils sont inodores.

D.—Donc le cèdre a quelle qualité et pourquoi?

R.—Il est odoriférant, parce qu'il a une odeur.

D.—Et le graphite, pourquoi est-il inodore?

R.—Parce qu'il n'a aucune odeur.

D.—Qu'est-ce que le cèdre?

R.—Le cèdre est un arbre.

D.—Où pousse le cèdre?

R.—Le cèdre pousse dans les bois, sur les montagnes.

D.—Nommez par un terme général les substances qui croissent sur la terre.

R.—On les appelle substances végétales.

D.—Donc à quel règne de la nature appartient le cèdre?

R.—Il appartient au règne végétal.

D.—Nommez quelques végétaux.

R.—L'érable, le merisier, l'orme, le frêne, etc.

D.—Et les matières qui forment le graphite, où les trouve-t-on?

R.—On les trouve dans la terre.

D.—Sous quel nom désigne-t-on les substances qui se trouvent dans la terre?

R.—On les désigne sous le nom de minéraux.

D.—Nommez quelques minéraux.

R.—L'or, l'argent, le fer, le cuivre, etc.

D.—Donc à combien de règnes emprunte-t-on les matériaux qui entrent dans la composition du crayon?—Nommez-les.

D.—Quelle est la couleur du graphite?

R.—Elle est d'un blanc bleuâtre.

D.—Le graphite est-il dur?

R.—Non, M., il est mou.

D.—Pourrait-on faire des crayons avec du graphite seulement?—Pourquoi?

R.—Non, M., parce que le graphite est trop mou; il casserait au moindre choc.

D.—A quoi sert le bois dans le crayon?

R.—Le bois sert à protéger le graphite afin de l'empêcher de casser au moindre choc.

D.—Quand vous taillez un crayon, que fait le graphite sur vos doigts?

R.—Le graphite salit nos doigts.

D.—Quand nous nous servons du crayon, posons-nous les doigts sur la tige de graphite?

R.—Non, M., nous les posons sur le bois.

D.—Pourquoi?

R.—Pour éviter de nous salir les doigts.

D.—En 2ème lieu, pourquoi entoure-t-on le graphite avec du bois?

R.—Pour empêcher de nous salir les doigts quand nous nous servons du crayon.

D.—Résumez et dites quels sont les 2 usages du bois dans le crayon.

- D.—Écrit-on seulement avec le crayon?  
 R.—On écrit aussi avec de l'encre.  
 D.—Quelle différence y a-t-il pour la durée entre l'écriture à l'encre et l'écriture au crayon?  
 R.—L'écriture à l'encre dure longtemps, tandis que celle au crayon s'effaçant facilement est de peu de durée.  
 D.—Si vous aviez une lettre ou une note à écrire à une personne à qui vous devez le respect, l'écririez-vous à l'encre ou au crayon?  
 R.—Je l'écrirais à l'encre.  
 D.—Pourquoi?  
 R.—Parce qu'il serait impoli d'écrire au crayon à une personne qui a droit à notre respect.  
 D.—Si vous aviez à écrire un effet de commerce tel qu'un billet à ordre, pourriez-vous l'écrire au crayon?  
 R.—Non, M.  
 D.—Pourquoi?  
 R.—Parce que toute écriture au crayon est nulle devant la loi.  
 D.—Pour quelles écritures se sert-on du crayon?  
 R.—On s'en sert pour écrire des brouillons, prendre des notes, faire des calculs, etc.  
 D.—Quelle forme a le crayon que je vous montre?  
 R.—Il est rond.  
 D.—Est-il de la même grosseur partout?  
 R.—Oui, M.  
 D.—Comment appelle-t-on un objet rond, allongé et de même grosseur partout?  
 R.—On appelle cet objet un cylindre.  
 D.—Donc quelle forme a généralement le crayon?  
 R.—Le crayon a généralement la forme cylindrique.  
 D.—Montrez-moi un objet dans la classe qui a la forme cylindrique.  
 R.—Le tuyau du poêle.  
 D.—Tous les crayons ont-ils la forme cylindrique?  
 R.—Non, M., il y en a de différentes formes.  
 D.—Lisez ce qui est écrit sur ce crayon.  
 D.—Qu'indiquent ces mots?  
 R.—Ces mots indiquent le nom du fabricant ou du manufacturier.  
 D.—Qui fait le crayon?  
 R.—C'est un homme, un ouvrier, qui fait le crayon.  
 D.—Est-ce l'homme qui fait produire les matériaux qui entrent dans la confection du crayon?  
 R.—Non, M., c'est le bon Dieu.  
 D.—Est-ce l'ouvrier qui donne au bois, au graphite, les qualités qui nous les rendent utiles.  
 R.—Non, M., c'est le bon Dieu.  
*Réflexion.*—Oui, mes enfants, c'est Dieu qui a fait toutes choses, c'est lui qui leur a donné toutes les qualités qui nous les rendent utiles. Nous devons donc lui témoigner notre profonde reconnaissance par notre piété, notre conduite et par l'accomplissement exact de tous nos devoirs de bons chrétiens.

FRS. LIENARD, *Professeur.*

Montréal, janvier 1909.



## ANGLICISMES

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANÇAIS
<i>Frill</i> (dentelle, mousseline plissée que les enfants portent autour du cou, à l'ouverture de la chemise; les femmes s'en servent aussi pour orner leur toilette.)	Fraise, jabot, ruche. <i>Fraise</i> : collet à plusieurs doubles et à plusieurs plis. (Besch.) <i>Jabot</i> : mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'hommes. (Lar.) <i>Ruche</i> : bande plissée de tulle, de dentelle, servant à orner la toilette des dames. (Lar. et Fleury.)
Mets-lui un <i>frill</i> autour du cou .....	Mets-lui une fraise, un jabot, de la dentelle...
<i>Frilling</i> .....	Pièce de dentelle, de mousseline plissée dont on fait les fraises et les jabots.
Va acheter du <i>frilling</i> .....	Va acheter de la ruche, de la dentelle, etc.
<i>Friller</i> (faire des <i>frills</i> ) .....	Faire des fraises, des jabots; <i>fraiser</i> ; plisser de la dentelle, du tulle, de la mousseline.
<i>Frilleuse</i> .....	Femme qui fait des jabots, des fraises, qui plisse de la mousseline, etc.
Cette femme était une bonne <i>frilleuse</i> ...	Cette femme faisait bien les jabots, les fraises. C'était une bonne faiseuse de jabots, etc.

CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS  
(Société Laval du Petit Séminaire de Québec.)

## ARITHMETIC (1)

### EQUATION OF PAYMENTS (*continued*)

What is the average *term of credit* and what is the *equated time* of the following bill?

Mr John Brown,	to	E. Smith, Dr.
1908		
March 15	To Mdse .....	\$ 800
" 18	" Mdse on 2 months credit .....	1200
June 22	" Cash .....	750

(1) Écrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

*Solution*.—The three items of the bill are due: March 15, two months after March 18, that is, May 18, and June 22, respectively.

Supposing the total amount of the bill \$2750 to have been paid by Brown on March 15, it is evident that Smith would have received payment of the sum of \$1200, 64 days before it was due, and of the sum of \$750, 99 days before it was due; the amount of interest owing by Smith, on March 15, according to the above supposition equals the interest of \$1200 during 64 days, plus the interest of \$750 during 99 days.

## OPERATION

DUE	DAYS	ITEMS	PRODUCTS
1908			
March 15 .....	.....	800	.....
May 18 .....	64	1200	76800
June 22 .....	99	750	74250
		2750	151050

According to the above *supposition*, on March 15, John Brown owes \$2750 and there is owing to him interest on \$1 during 151050 days. If John Brown owed only \$1 he could pay himself the interest which is due him by keeping it during 151050 days. If \$2, by keeping them  $\frac{1}{2}$  of 151050 days, etc. The sum owing by him is \$2750 which he can keep  $\frac{1}{2750}$ th of 151050 days, or  $151050 \div 2750 = 55$  days, the *average term of credit*.

55 days after March 15, or May 9, the equated time. On whatever date John Brown settles after May 9, he will owe \$2750 plus the interest on this sum from May 9.

## SECOND OPERATION

DUE	DAYS	ITEMS	PRODUCTS
1908			
March 15 .....	99	800	79200
May 18 .....	35	1200	42000
June 22 .....	.....	750	.....
		2750	121200

In the second operation, the *latest date*, June 22, is taken as the *date of settlement*, and the work may be explained thus: On June 22 the first amount has been due 99 days, and must therefore draw interest for this time. But the interest on \$800 for 99 days = the interest on \$1 for 79200 days. The second item must draw interest for 35 days = the interest on \$1200 for 35 days = the interest on \$1 for 42000 days. Taking the sum of the products, we find that the whole amount of interest due June 22 equals the interest on \$1 for 121200 days.

On June 22, John Brown owes \$2750 plus the interest on \$1 for 121200 days. If John Brown owed simply \$1, he should, in order to avoid the payment of interest, to have settled 121200 days before June 22. If he owed \$2, he should have settled  $\frac{1}{2}$  that number of days before June 22; but he owes \$2750, therefore he should have settled  $\frac{1}{2750}$ th of 121200 days before June 22, or  $121200 \div 2750 = 44$  days before June 22, the *average term of credit*. 44 days before June 22 = May 9, the equated time.

The date taken as the date of settlement is called the *focal date*. Thus in the first solution, March 15 was taken as the focal date; in the second solution June 22 is the *focal date*.

The result is the same whichever date be taken, but it seems to us that there is less difficulty in explaining the problem by taking the latest date.

RULE.—I. Find the time at which each item becomes due, by adding to the date of each transaction the term of credit, if any be given, and write these dates in a column, in the order of time.

2. Take either the earliest or the latest for a focal date; find the difference in days between the focal date and each of the other dates and put these differences in a second column.

3. Write the items of the account in a third column (rejecting cents when less than 50 and adding 1 to the dollars when the cents are more than 50) and multiply each by the corresponding number in the proceeding column writing the products in a fourth column.

4. Divide the sum of the products by the sum of the items. The quotient will be the average term of credit or interest, and must be counted from the focal date TOWARD the other dates to find the equated time of payment. (*To be continued*)

### AVIS IMPORTANT

Il est très probable que la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire* ne sera distribuée que dans la dernière quinzaine de mars prochain. Ce numéro sera double: il aura 128 pages et comprendra les deux livraisons de mars et avril.

Notre prochain voyage en Europe nous oblige à en agir ainsi:

Nos lecteurs ne perdront rien au changement, car ce numéro double contiendra autant de matières que deux livraisons séparées.

## Leçons d'Histoire du Canada

(Tirées des Spectacles historiques du III<sup>ème</sup> Centenaire de Québec)

TROISIÈME SPECTACLE (7<sup>e</sup> Tableau)

Arrivée des religieuses Ursulines et Hospitalières à Québec (1639)

De tous les Spectacles historiques du III<sup>e</sup> Centenaire, le troisième, représentant l'arrivée des premières religieuses au Canada, fut le plus impressionnant.

Tout contribuait à rendre la scène émouvante : le site admirable des Plaines d'Abraham dominant la rade de Québec; l'heure où le spectacle fut représenté : 7 heures du soir, 25 juillet; enfin et surtout le sujet du spectacle lui-même : *Arrivée des premières religieuses à Québec* (1).

Les religieuses ont à peine gravi la falaise que l'orchestre joue, en sourdine, l'air délicieux de cette jolie berceuse composée par les Ursulines de France :

*De la reine Blanche  
Écoutez la voix,  
Quand elle se penche  
Sur l'enfant des rois.  
Anges, gardez ce lis,  
Dormez, mon doux Lays.*

Puis, au son des cloches, précédées du gouverneur Huault de Montmagny et des RR. PP. Jésuites, les Ursulines et les Hospitalières, après avoir baissé à genoux la terre de la Nouvelle-France, s'avancent aux acclamations de la foule.

Pendant que le cortège approche, des enfants, groupés à l'endroit qui représente la place de l'antique église paroissiale du vieux Québec, chantent sur un ton très doux, le naïf Noël :

*D'où viens-tu bergère,  
D'où viens-tu?  
—Je viens de l'étable,  
De m'y promener.  
J'ai vu un miracle  
Ce soir arriver.*

Maintenant, laissons là la fiction, toute belle qu'elle est, et revenons à l'histoire.

Depuis que Champlain a construit son *Abitation*, Québec a grandi. Un fort s'est élevé; des troupes y tiennent garnison, et le gouverneur ne sort jamais sans être accompagné d'une escorte militaire.

Le 1<sup>er</sup> août 1639, sur la place du débarquement à Québec, voici que l'on s'assemble pour recevoir les chrétiennes courageuses, les femmes admirables par leur vertu et leur courage, en un mot les dévouées religieuses catholiques qui viennent désormais consacrer leur vie à la Nouvelle-France, afin d'enseigner les vérités du christianisme aux enfants des sauvages, instruire ceux des premiers colons et prendre soin des malades.

(1) Ginevra, du *Soleil*, (Mlle Lefavre) tenait le premier rôle: elle représentait la Mère Marie de l'Incarnation.



Des 250 habitants de la colonie (1639), presque tous sont présents. Le gouverneur, le sieur de Montmagny, successeur de Champlain, est suivi d'une escouade de soldats. Tout près sont les missionnaires Jésuites. Les sept femmes délicates (1) que l'on va recevoir ont été, pendant plus de deux mois, ballottées par la tempête, durant la traversée de l'Atlantique. C'est au son du canon qu'elles sortent de leur prison flottante. « Elles sont aussi fraîches, dit le P. LeJeune, qu'au moment de leur départ; le vaste océan avec ses fureurs et ses tempêtes ne les ayant nullement incommodées. »

Transportées de joie, elles se jettent à genoux et embrassent le sol de leur nouvelle patrie; elles en prennent possession *au nom de la Charité*.

Puis à la suite du pieux gouverneur, elles vont en procession à la petite église pour remercier Dieu de les avoir protégées.

Que l'exemple des Ursulines et des Hospitalières nous serve de leçon: de nos jours comme il y a trois siècles, le Canada français, pour conserver son intégrité et se développer, a besoin de la fidélité et parfois de l'héroïsme de ses enfants.

C.J.-M.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

LE DIMANCHE EST À DIEU

I.—*Pourquoi nous devons sanctifier le dimanche* (suite)

La sanctification du dimanche est encore nécessaire parce que sans dimanche, il n'y a pas de religion possible. Or qu'est-ce qu'un peuple sans religion?... « Le voici, dit très bien le P. de Ravignan. A la campagne c'est un peuple qui s'enfonce dans la matière, empiète sur le champ de son voisin, ou se fait dévorer par les usuriers; qui envoie chercher un vétérinaire, quand son âne est malade, mais laisse souffrir sa femme, parce qu'il faut de l'argent pour payer le médecin; qui pleure quand son cheval crève, mais qui ne pleure pas quand son vieux père meurt. A la ville, c'est un peuple qui met tout son bonheur et ses espérances dans l'orgie, qui ne se trouve jamais bien, et qui après avoir dévoré sa fortune, veut avoir sa part de celle des autres. » Napoléon l'a dit: « Sans religion, les hommes se tueraient pour la plus belle maison ou la plus grosse poire. »

Continuons. La loi du dimanche bien observée devient pour la famille une source féconde de paix, de richesse et de vertu; mais la profanation de ce saint jour attire sur elle le trouble, les discordes, la misère, la ruine.

Voyez donc ce qui se passe, le dimanche, dans ces ménages d'ouvriers où on ne sait plus ce que c'est que la messe! Le mari se tient le moins possible à la maison; il s'en va dévorer dans une taverne le fruit du travail de la semaine. Son vieux père gémit; sa mère se lamente; sa femme pleure entourée de ses petits enfants qui grelottent et demandent du pain, et souvent elle n'a rien, rien à leur donner. Pauvre femme!

(1) Mme de la Peltrie, trois Ursulines et trois Hospitalières.

elle devrait sourire et répandre la joie; mais, voyant ses travaux et ses luttes inutiles, elle s'aigrit, elle se décourage, elle se fâche et aggrave le mal.

Que de familles éprouvent ces angoisses!

Et voilà leurs soirées du dimanche! voilà comment on se repose des travaux de la semaine! voilà le bonheur dont on jouit!

Oh! quel mal ont fait ceux qui ont détourné les masses des habitudes religieuses, et du chemin de l'église! Que de voix pourraient s'élever et crier: « Vengeance! vengeance! » Que de femmes pourraient leur dire: « Rendez-moi mon mari, vous me l'avez perdu! » Que d'enfants pourraient ajouter: « Rendez-moi mon père, vous me l'avez pris! »

---

## LANGUE FRANÇAISE

---

### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

---

#### DICTÉES

#### I

##### LE LEVER DU SOLEIL

Le ciel devenait clair vers le nord-est. Cette clarté naissante se nomme l'aube. Bientôt elle a *grandi*, le ciel s'est *coloré* de teintes mêlées de jaune et de rouge, le jour va *poindre*; c'est l'aurore. Enfin, voilà le soleil! il sort brusquement du brouillard, il a *jailli* comme une boule de feu. Salut à toi, soleil!

#### EXERCICES

- 1° Souligner et relever tous les participes contenus dans la dictée.
- 2° Conjuguer entièrement le temps auquel ils appartiennent.
- 3° Exercices de conjugaison aux deux temps de l'impératif. (Sous la forme *affirmative* et *négative*; chante, écris, lis; —ne chante pas, n'écris pas, ne lis pas, etc.)

#### II

##### NOS HABITS

Pour t'habiller, le cultivateur cultive le lin et le chanvre, le nègre récolte le coton, le fermier élève et tond ses moutons; l'ouvrier de la filature transforme en fils la laine, le coton ou le lin; le tisserand prend ces fils et fabrique la toile ou le drap; le tailleur taille et assemble tes vêtements; le tanneur prend la peau d'un bœuf et en fait du cuir; le cordonnier coupe ce cuir et coud tes souliers; le chapelier fait ton chapeau. Compte encore combien il faut d'ouvriers pour fabriquer les boutons de ton paletot, les clous de tes souliers, l'épingle de ton col, la boucle de ton pantalon.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—A quoi reconnaît-on un *nègre*?—Dans quel pays cultive-t-on le coton? En cultive-t-on au Canada?—De quels mots plus courts sont formés les mots *filature, tisserand, tailleur, tanneur, cordonnier*?—*Toile ou drap*. Dites en quoi sont les différentes pièces de votre vêtement.—Quelle conclusion peut-on tirer de cette dictée: c'est que les enfants *doivent* prendre grand soin de leurs vêtements.

EXERCICE.—Vocabulaire à copier: Coiffures: chapeau de paille, de soie, de feutre, béret, casquette, toque, képi, casque, bonnet.—Vêtements, habits: chemise, pantalon, culotte, gilet, paletot, cravate, pardessus, manteau, bas, chaussette, ceinture, bretelle, robe, jupon, corset, corsage, jarrettière.—Chaussures: botte, bottine, soulier, chausson, sabot, galoche.

---

### Récitation

---

Quand, dans les prés fleuris,  
 Au milieu des brebis,  
 Un petit agneau bêle,  
 Savez-vous bien, enfants,  
 Ce qu'il cherche en courant,  
 Ce que sa voix appelle?  
 Qui répond à ce cri,  
 Enfants, savez-vous qui?  
 C'est une tendre mère,  
 Providence bien chère,  
 Qu'après Dieu, sur la terre,  
 Ont les agneaux bêlants  
 Et les petits enfants.

L. FORTOUL.

EXPLICATION DES MOTS.—*Tendre mère*: qui vous aime, qui est affectueuse pour vous.—*Providence* est ici synonyme de bonté et de sagesse.—*Les agneaux bêlants*, c'est-à-dire que la faiblesse et la crainte font bêler.

SENS GÉNÉRAL.—Oui, mes amis, si petits que vous soyez, vous connaissez la vaillante main qui soutient vos pas chancelants; vous connaissez la bouche qui vous donne de si bons baisers, la voix qui vous console quand vous pleurez ou que vous avez du chagrin. C'est votre bonne maman, en effet, qui vous soigne quand vous êtes malade, qui vous nourrit, vous habille, travaille pour vous élever. C'est votre providence; aussi combien vous l'aimez et lui êtes reconnaissants de sa tendresse, de tous ses soins et de toutes ses peines!

---

### Rédaction

---

#### LE RAT, LE FROMAGE ET LE CHAT

Un homme avait mis dans un buffet de cuisine un bon fromage. Il s'aperçut un peu plus tard qu'un rat y a touché. Il se dit: « Que faire pour me débarrasser de ce rat?... »

Alors il pense au chat, très bon chasseur, qui le débarrassera bien vite de cet ennemi.

Il court chercher le chat, l'introduit dans le buffet, puis il s'en va bien tranquille.

Quand il revint, et qu'il ouvrit le buffet, il y trouva le chat se léchant les babines comme après un bon repas, car Minet avait mangé l'un après l'autre le rat et le fromage.

QUESTIONNAIRE.—Qu'est-ce que cet homme avait mis dans le buffet? Qu'avait-il remarqué? Quelle pensée eut-il pour se débarrasser du rat? La mit-il à exécution? Ce moyen le débarrassa-t-il du rat seulement? Comment aurait-il dû s'y prendre?

CANEVAS.—Un fromage dans le buffet... Visite du rat... Le chat dans le buffet... Rat et fromage disparaissent.

---

## COURS MOYEN

---

### Elocution, Orthographe et Grammaire

---

#### DICTÉES

#### I

#### L'INCENDIE DU MONASTÈRE DES URSULINES (1650)

L'incendie était dans toute sa violence. La nuit était sereine, le ciel brillamment étoilé, le froid très vif; mais un calme parfait régnait dans l'*atmosphère*. De l'immense *brasier jaillissaient* des tourbillons d'étincelles, qui retombaient en pluie de feu sur la forêt, le fort *Saint-Louis*, la demeure des Jésuites et les maisons voisines, menaçant d'incendier la ville entière. Les *clameurs* de la foule *qui s'agitait* autour des flammes, les *sanglantes lueurs* qui illuminaient tous les visages de teintes fauves, et rougissaient le sol et les arbres chargés de neige, l'éblouissante clarté qui se *projetait* au loin sur la nuit et transformait les ténèbres en un jour éclatant, tout s'unissait pour *augmenter* l'horreur de ce sinistre spectacle. Au plus fort du danger, une faible brise s'éleva du côté du fleuve et entraîna les flammes vers l'*Esplanade* où *s'étendaient* alors le jardin et les champs des Ursulines. Cet hideux incident préserva la ville d'une destruction *imminente*.

L'abbé H.-R. CASSEGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*atmosphère*: masse d'air qui enveloppe la terre.—*brasier*: feu de braise; faire trouver *embraser*, le comparer à *embrasser*.—*jaillissaient*: le sujet: tourbillons au pluriel.—*Saint-Louis*: justifiez la majuscule de *saint* et le trait d'union: Les deux mots forment un nom propre composé.—*clameurs*: cris; mots de la même famille: *réclame, réclamation, réclamer, proclamation, proclamer*, etc.—*qui s'agitait*: pourquoi au singulier? l'antécédent de qui est *foule*, car c'était la foule qui s'agitait et non les *clameurs*.—*sanglantes lueurs*: pourquoi *sanglantes*? *rouges*.—*projetait*: quand ce verbe prend-il deux *tt*? devant un *e muet*: je *projette*, tu *projetteras*, etc.—*augmenter*: le contraire: diminuer.—*Esplanade*: une des places de Québec; dans les cas ordinaires une *esplanade* (sans majuscule) est un terrain plat uni devant les fortifications d'une ville.—*s'étendaient*: deux sujets *jardin* et *champs*.—*imminente*: qui



ne peut manquer d'arriver.—Relever tous les pronoms, en dire la nature, le genre, le nombre et la fonction.

## II

## LE TRAVAIL À L'AIGUILLE

Le travail à l'aiguille joue un grand rôle dans l'existence de la femme: c'est à peu près le seul qui lui soit *exclusivement* réservé. A la jeune fille du pauvre, à l'ouvrière, il permet de gagner honorablement sa vie. A la mère de famille il fournit le moyen de faire des économies multipliées.

*Grâce à l'adresse* de la ménagère, le linge se conserve plus longtemps; les effets à moitié usés se *rajeunissent* et les vêtements *démodés* prennent une forme nouvelle et plus attrayante.

Enfin, à la femme favorisée des biens de la fortune, il offre une distraction agréable, un *passé-temps* précieux, qui lui permet d'être utile aux pauvres et de leur venir délicatement en aide. Pour toutes, en un mot, l'aiguille est une *amie intime*, souvent le soutien du ménage et toujours l'*auxiliaire indispensable* de la charité. Elle remplit les heures de solitude, combat l'ennui, favorise les bonnes œuvres, et, au besoin, lutte contre la misère.

EXPLICATIONS.—*Joue un grand rôle*: a une grande part.—*Exclusivement réservé*: tout-à-fait réservé, réservé à elle seule à l'exclusion de toutes les autres personnes.—*Economie*: ce qui est épargné, mis en réserve.—*Grâce à l'adresse*: par son adresse, à cause de l'adresse.—*Ménagère*: celle qui s'occupe du ménage.—Dans le langage usuel la ménagère est la mère de famille, la femme de la maison.—*Les effets*: les vêtements.—*Se rajeunissent*: redeviennent jeunes; un vêtement est jeune quand il est neuf, il devient vieux à mesure qu'il s'use.—*Vêtements démodés*: vêtements qui ne sont plus de mode.—*Passé-temps*: plaisir, divertissement. On dit au pluriel des *passé-temps*.—*Amie intime*: amie pour laquelle on a une affection très forte.—*Auxiliaire*: aide; *indispensable*: nécessaire, dont on ne peut se passer.

## Récitation

## LE « CREDO » DE L'ENFANT

Je crois en Dieu, puisqu'il nous donne  
Ces beaux rayons resplendissants.  
Je crois en Dieu, puisqu'il pardonne  
Aux enfants désobéissants.  
Je crois en Lui, car, sur la branche,  
Il met les feuilles et les nids,  
Et que c'est Lui qui, le dimanche,  
Nous régale de pains bénits.

Je crois en Dieu qui, sur la terre,  
Nous protège et veille sur nous;  
Et, chaque soir, dans ma prière,  
Tout bas, je l'adore à genoux!

Je crois en Dieu qui met la laine  
 Sur le dos des petits agneaux,  
 Les jolis bluets dans la plaine,  
 Et qui fait chanter les oiseaux ;  
 A ce doux bon Dieu qui fait naître  
 Les petits poussins dans les œufs,  
 Et suspend en souverain maître  
 Le soleil et la lune aux cieus.

Je crois en Dieu qui créa l'onde,  
 La mer, le fleuve et le torrent,  
 Qui, pendant la même seconde,  
 Donne la vie et la reprend ;  
 En Dieu, qui permet la richesse,  
 Pour qu'avec les déshérités,  
 De la partager l'on s'empresse,  
 Sans orgueil et sans vanité.

(Le Noël)

## Rédaction

### LETTRE DE CHRISTINE À SA SŒUR

CANEVAS.—Christine a constaté les progrès de sa petite sœur... elle l'en félicite... Elle espère la voir en pension à côté d'elle l'an prochain... elle l'encourage... Finale affectueuse.

Ma bonne petite sœur,

J'ai reçu avec une grande joie ta gentille petite lettre, d'abord parce qu'elle me prouve que tu ne m'oublies pas, puis, en vérité, tu as joliment fait des progrès depuis les dernières vacances : à la prochaine rentrée, si maman se décide à te mettre en pension avec moi, tu ne seras pas dans la plus petite classe. Ah ! que je serais contente de t'avoir auprès de moi ! Comme je m'occuperais de toi pour te faciliter ces premiers temps toujours un peu pénibles.

Ne t'effraie pas à l'idée de te trouver éloignée de notre bonne mère, je serai ta petite maman et je te soignerai bien.

En attendant je t'envoie deux gros baisers.

Ta sœur qui te chérit,

Christine.

## Dictées supplémentaires

### I

#### ENFANCE DE SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE (1)

Jean-Baptiste fit pressentir de bonne heure que Dieu le prédestinait à une grande sainteté. Tout jeune encore, il se montrait fort sensible aux souffrances des pauvres

(1) Reproduit de l'intéressant ouvrage : *Le Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*. Sa vie, ses principes pédagogiques, sa méthode et son mode d'enseignement, ses écoles. Par un Ancien Directeur d'École normale, officier de l'Instruction publique. Paris, 1884.

et manifestait beaucoup d'inclination pour la piété. Les jeux et les amusements qu'on multipliait afin de le récréer, perdaient pour lui tout attrait dès que ses parents lui offraient de le conduire à l'église pour assister à quelque cérémonie religieuse, ou de lui raconter une histoire édifiante. Pour satisfaire aux désirs de sa piété, ils l'autorisèrent à remplir, le dimanche, à l'église paroissiale, les fonctions d'enfant de chœur. Lorsqu'il servait la messe, il accomplissait les moindres cérémonies avec une distinction, une ferveur et une modestie dont les assistants étaient édifiés. Plusieurs avouèrent que son exemple avait suffi pour éveiller dans leur âme le goût de la prière, et leur inspirer de salutaires pensées de retour vers Dieu.

## II

## L'ART DE LA LECTURE

L'art de la lecture convient encore mieux aux femmes qu'aux hommes. Elles tiennent de la nature une souplesse d'organe et une facilité d'imitation qui se prêtent à merveille au talent de la lecture. J'ajoute que ce talent qui, chez les hommes, est un instrument de travail, peut se lier, pour les femmes, à leurs plus douces occupations d'intérieur, à leurs plus chers devoirs de famille. Elles sont filles, sœurs, mères. Plus d'une a vu ou verra auprès d'elle un vieux père infirme, une mère frappée d'un grand deuil, un enfant malade. Le père ne peut plus lire, ses yeux le lui défendent; la mère ne veut pas lire, son cœur s'y refuse; l'enfant voudrait bien lire, mais il ne sait pas. Quelle joie pour la jeune fille de pouvoir, à l'aide de quelques pages bien lues, calmer celui qui souffre, consoler celle qui pleure, distraire celui qui crie! C'est donc au nom de leurs plus doux sentiments que je leur dirai: Apprenez à lire et tâchez d'acquiescer un talent qui peut devenir une vertu.

## COURS SUPERIEUR

## Orthographe, Idées et Grammaire

## DICTÉES

## I

## LA CHASSE AU LIÈVRE

*Arrivés*, après avoir traversé le lac, à la cabane située à l'anse à Toussaint, mon compagnon allume le poêle avec le bois dont le dernier occupant laisse toujours une provision suffisante pour une nuit. De mon côté, je cassai des branches pour *renouveler* le lit de sapin qui fait les délices des forestiers; et nous tendimes ensuite des collets pour prendre des lièvres et des perdrix. La méthode *en* est bien simple: il ne s'agit que de faire une haie, avec des branches de sapin d'environ un pied de hauteur *plantées* dans la neige; laquelle haie coupe à angle droit la piste, ou chemin principal des lièvres. Le lièvre, naturellement timide, ne sort de son *gîte* que la nuit pour cher-

cher de la nourriture. Il court tout le long de la haie improvisée qu'il n'a point l'instinct de franchir d'un saut, jusqu'à ce qu'il trouve une ouverture assez grande pour lui livrer passage; mais cette ouverture malheureusement est le piège où il trouve la mort; une mort honteuse, celle des grands criminels, lui qui cependant a mené une vie si pure et si innocente sans nuire à son prochain.

L'attrape dont il est la victime est de la plus grande simplicité: le chasseur plante une fourche dans la neige, dans cette fourche est une longue perche accrochée à une entaille que l'on a faite à un arbre à environ un pied du sol; l'extrémité de la perche est munie d'un fil de laiton très flexible dont on fait un cercle d'un diamètre proportionné à l'ouverture pratiquée dans la haie où le pauvre lièvre, trop confiant, passe la tête jusqu'aux épaules; les efforts qu'il fait pour se dégager font glisser l'extrémité de la perche et il se trouve pendu à quatre pieds du sol.

PH.-AUBERT DE GASPÉ, (Mémoires).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Arrivés: pourquoi au pluriel? ce mot, participe sans auxiliaire, se rapporte à l'auteur et à son compagnon.—lac: il s'agit du lac Trois-Saumons dans le comté de L'Islet. Mots de la même famille: *lagon*, *lacustre*.—renouveler: quand faut-il doubler l? je *renouvelle*, tu *renouvelleras*, il *renouvellerait*.—délices: bonheur, plaisir; ce mot presque toujours au pluriel est féminin.—en: nature et fonction de ce mot: pronom qui remplace de cela (tendre des collets); il est complètement déterminatif de méthode.—plantées: justifiez le féminin pluriel: participe sans auxiliaires s'accorde avec branches auquel il se rapporte.—gîte: une demeure, un logement, un abri. Verbe de la même famille: *gésir* ou *gir*, qui signifie *reposer*, *être étendu*. Les temps usités sont les suivants: *gisant*, il *git*, nous *gisons*, ils *gisent*, il *gisait*, qu'il *gise*; *ci-gît*, (ici repose) *ci-gisent* (ici reposent).—nuire: faire conjuguer plusieurs temps: je *nuis*, nous *nuisons*, je *nuisais*, je *nuisis*, je *nuirai*, que je *nuise*, *nuisant*, *nuis*. Les verbes en *ir* font *issant* au participe présent, tandis que les verbes en *ire* font *isant*; cependant *bruire* fait *bruisant*.—l'attrape: ne pas confondre avec la *trappe*: une *attrape* (un seul *p*) est un piège; une *trappe* (deux *pp*) est une porte horizontale qui s'ouvre de bas en haut.—faite: justifiez le féminin: s'accorde avec le compl. dir *que* (entaille) qui précède le participe.—laiton: alliage de cuivre et de zinc fondus ensemble dont la couleur varie suivant les proportions des métaux alliés. Le cuivre pur est rouge. Ce qu'on appelle vulgairement cuivre jaune est du laiton. Deux ou plusieurs métaux fondus ensemble se mêlent intimement et font comme un nouveau métal appelé alliage, le *bronze*, le *laiton*, la *soudure* des plombiers sont des alliages.—efforts: le radical de ce mot: *force*. Mots de la même famille: *fort*, *forcer*, *renfort*, *s'efforcer*, etc.

## ANALYSE

L'extrémité de la perche est munie d'un fil de laiton très flexible dont on fait un cercle.

Deux propositions:

PRINCIPALE: *L'extrémité de la perche est munie d'un fil de laiton très flexible.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *fil*: *dont on fait un cercle.*

Le pronom relatif *dont* ( du fil ) est le complément indirect de fait. On fait quoi? un cercle—on le fait de quoi? du fil de laiton. Ce pronom rattache aussi la complétive dont il fait partie au mot complété *fil*.

Il n'y a pas d'autre difficulté d'analyse dans cette phrase.

## II

### BIEN MAL ACQUIS

Croyez-moi, il n'y a pas un coquin qui ne se soit *repenti* (participe passé d'un verbe pronominal, s'accorde avec son compl. dir., *se*, placé avant lui, du masc. sing.)



amèrement d'avoir *cessé* (participe passé d'un verbe neutre employé avec avoir, reste invar.) d'être honnête homme. Ceux qui se sont *enrichis* (partic. passé d'un verbe pronom., s'accorde avec son compl. dir., *se*, placé avant lui), du bien des persécutés, vous les avez *connus* (partic. passé accompagné de l'auxiliaire avoir, s'accorde avec son compl. dir., *les*, placé avant lui), ils ont *tourné* (partic. passé d'un verbe neutre employé avec avoir, reste toujours invar.) mal. La justice est une boiteuse, mais elle est toujours *arrivée* (partic. passé accompagné de l'auxiliaire être, s'accorde avec le sujet du verbe.) Il y en a que les juges n'ont pas *mis* (partic. passé accompagné de l'auxiliaire avoir, s'accorde avec son compl. dir.) au poteau et qui néanmoins, y sont *cloués* (participe passé accompagné de l'auxiliaire être, s'accorde avec le sujet du verbe) pour jamais. On a toujours *trainé* (participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir, reste invar., parce qu'il n'a pas de compl. dir.) le boulet ailleurs qu'au bain. Plusieurs, avant de mourir, ont *rendu* (participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir, reste invariable parce que son compl. dir., *bien*, est placé après lui) le bien mal acquis, confessant les supplices de leur conscience. Ceux qui ne l'ont pas *rendu* (partic. passé accompagné de l'auxiliaire avoir, s'accorde avec son complément direct, *l'*, placé avant lui, du masc. sing.) ne l'ont pas *emporté* (partic. passé accompagné de l'auxiliaire avoir, s'accorde avec son compl. direct, *l'* placé avant lui, du masc. sing.) dans l'autre monde. Rien pour rien, si tu n'as pas *payé* (part. passé accompagné de l'auxiliaire avoir, reste invariable, parce qu'il n'a pas de compl. dir.) vivant, tu payeras mort. Le ver a *cessé*, (participe passé accompagné de l'auxiliaire avoir reste invariable, parce qu'il n'a pas de compl. dir.) de ronger le cadavre dans le cercueil, il est *tombé* (participe passé accompagné de l'auxiliaire être, s'accorde avec le sujet du verbe, qui est du masc. sing.) lui-même en poussière, mais ni l'âme ne meurt, ni le Dieu qui la punit n'est mortel.

D'après LOUIS VEUILLLOT.

*Exercice de grammaire.*—Souligner tous les participes passés.—En expliquer l'accord.

### Récitation

#### LA COLOMBE ET LA FOURMI

Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe  
 Quand, sur l'eau se penchant, une fourmi y tombe ;  
 Et dans cet océan l'on eût vu la fourmi  
 S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.  
 La colombe, aussitôt, usa de charité :  
 Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,  
 Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.  
 Elle se sauve. Et là-dessus  
 Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.  
 Ce croquant, par hasard avait une arbalète.  
 Dès qu'il vit l'oiseau de Vénus,  
 Il le croit en son pot et déjà lui fait fête.  
 Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,  
 La fourmi le pique au talon.  
 Le vilain retourne la tête :  
 La colombe l'entend, part et tire de long.  
 Le souper du croquant avec elle s'envole ;  
 Point de pigeon pour une obole.

LA FONTAINE.

Lire, expliquer, apprendre, réciter.

*Questions.*—Que faisait la colombe?—Qu'arriva-t-il à la fourmi?—Qui lui sauva la vie?—Que fit-elle à son tour pour la colombe?—Le proverbe dit: *Un bienfait n'est jamais perdu.* Si la colombe n'avait pas sauvé la vie à la fourmi, elle aurait perdu la sienne.

Nous devons nous entr'aider les uns les autres: les plus petits peuvent et doivent rendre service aux plus grands.

*Famille de mots:* Promontoire: mont, montagne, monter, montoire, montagnard, montagneux, monticule, etc.

---

## Composition

---

### BEAUTÉ OU BONTÉ

CANEVAS.—1. Surnom donné à la petite Henriette... Pourquoi ce surnom?—2. Maladie d'Henriette... Ravages de cette maladie, traces qu'elle a laissées.—3. Henriette s'en aperçoit et s'en afflige.—4. Langage consolateur de la mère... La bonne Henriette.

### DÉVELOPPEMENT

1. Henriette avait été comblée des dons de la nature. Sa taille était si bien prise, son teint si blanc, ses traits si réguliers et si expressifs à la fois, l'ensemble de son extérieur enfin si gracieux et si séduisant, qu'à dix ans on la citait déjà comme une beauté. Un murmure flatteur saluait toujours son passage et — l'enfant le savait sans en tirer vanité, car son cœur était encore simple et bon — on l'appelait partout *la belle petite Henriette*.

2. Un jour la désolation fut grande chez les parents d'Henriette; la petite fille, jusque-là si fraîche et si rose, tomba malade. Un mal affreux, la petite vérole, la mit aux portes du tombeau. Elle se reprit enfin à vivre sous les baisers et les soins de sa mère; mais sa beauté ne devait plus être qu'un souvenir: elle était complètement défigurée.

3. On ne put cacher longtemps la vérité à la jeune convalescente; sa mère la surprit bientôt un miroir à la main et des larmes dans les yeux:

« Oh! mère, murmura-t-elle en se penchant rougissante sur le sein maternel, quel affreux visage! On ne m'appellera plus jamais *la belle petite Henriette*.

4. « Si tu le veux, ma chérie, lui répondit sa mère en essuyant doucement ses larmes, tu peux mériter qu'on t'appelle désormais *la bonne petite Henriette*, et la bonté est si fort au-dessus de la beauté, que ce sera jouer à qui perd gagne. »

5. Cela arriva ainsi, et quand l'enfant, devenue femme, ne put plus être appelée *la belle petite Henriette*, elle resta pour tous *la bonne petite Henriette*.

La beauté est un bien dangereux et fragile: la bonté nous fait aimer de Dieu et des hommes et nous enrichit de mérites pour l'éternité.

---

## Dictées supplémentaires

## I

## RÉFLEXIONS SUR LA NEIGE

La neige couvre le sol. Ce manteau, d'une blancheur éclatante, a caché la boue, l'herbe desséchée et les feuilles mortes. La terre tout à l'heure désolée, noire et souillée, est maintenant belle et pure; elle resplendit et renvoie au ciel un reflet des clartés qu'elle en reçoit. Belle neige! image de la miséricorde divine qui couvre d'un vêtement immaculé les laideurs de l'âme pécheresse mais repentante. Ce n'est plus l'innocence baptismale; ce n'est plus le printemps avec ses tendres fleurs, ses doux gazouillements d'oiseaux, ses murmures de mille ruisseaux, ses brises embaumées, ses bruissements de feuilles, son encens exquis, sa musique suave comme la prière de l'enfance. Non, rien n'est comparable à la beauté printanière, à l'innocence de l'âme régénérée que le souffle du péché n'a point ternie. Mais quand les ardeurs de l'été ont brûlé la terre, quand les pluies et les tempêtes de l'automne l'ont couverte de boue et jonchée des dépouilles de la forêt, la neige descend, douce, blanche et pure; et la terre redevient belle aux yeux des hommes. Ainsi, quand les passions ont ravagé l'âme, quand les crimes et les vices l'ont défigurée, la grâce de Dieu descend sur elle et la couvre d'un manteau, le manteau du pardon, qui réjouit la vue des anges. Mais la terre souillée reçoit son manteau sans le solliciter; l'âme coupable doit demander le sien à Celui qui ne méprise jamais un cœur contrit et humilié.

J.-P. TARDIVEL

*(Pour la Patrie, admirable roman canadien.)*

## II

## LA PHOTOGRAPHIE

Autrefois les inventions scientifiques étaient trop souvent des curiosités de laboratoire. Aujourd'hui, la condition première des conquêtes du génie, c'est de ressembler au soleil, de luire pour tout le monde. La photographie a ce glorieux privilège. Loin de haïr et d'écarter le profane vulgaire, c'est pour lui qu'elle est créée. Elle a mis à la portée des plus humbles cette joie immense réservée jadis aux classes privilégiées, la joie de posséder l'image de ceux qu'on aime.

Grâce à elle, le pauvre paysan qui part pour l'armée emportera dans sa giberne, non pas un bâton de maréchal de France, mais, ce qui est plus facile et non moins doux, le portrait de sa mère, à qui il laissera le sien. Grâce à elle, pas un humble logis qui ne puisse désormais posséder comme les châteaux aristocratiques, sa galerie de portraits de famille, sa collection d'ancêtres, car enfin, nous avons tous des ancêtres, et ces généalogies de bourgeois, de commerçants, d'artisans, d'ouvriers ne seront ni moins glorieuses, ni moins utiles pour leur fils, que ne l'était pour les descendants de la noblesse, toute une suite d'ambassadeurs, de généraux et de ministres.

LEGOUVÉ.

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

## ENSEIGNEMENT AGRICOLE

DICTÉE

LES ENFANTS ET LES PLANTES

Un superbe haricot rouge, admiration de l'enfance, avait été mis en terre non sans quelque solennité. Mais attendre! c'est impossible à cinq ans. Comment attendre inactif ce que nature fait d'elle-même? Dès le lendemain, on alla visiter ce haricot. Remis soigneusement en terre, il ne s'en porta pas mieux. Les tendres inquiétudes de sa jeune nourrice ne le laissèrent pas reposer; elle remuait au moins la superficie du sol; d'un arrosoir infatigable elle sollicitait la paresse du nonchalant végétal. La terre buvait à merveille, semblait toujours avoir soif. Si bien soigné, abreuvé, le haricot succombe.

C'est une œuvre de vertu, de patience, que de jardiner. Cela prépare le caractère de l'enfant. Mais à quel âge peut-on commencer réellement? Je crois que nos petites filles peuvent, bien plus que les petits garçons, par bon cœur et par tendresse pour la plante favorite, prendre sur elles d'attendre, de la ménager, de l'épargner. Dès qu'un essai a réussi, dès qu'elles ont vu, admiré, touché, baisé le petit être, tout est fait. Elles désirent tant renouveler le miracle, qu'elles deviennent patientes.

La vraie vie de l'enfant est celle des champs. Même à la ville, il faut tant qu'on peut l'associer au monde végétal. Et pour cela, un grand jardin, un parc n'est pas nécessaire. Celle qui a peu aime plus. Elle n'a sur son balcon, sur un prolongement de toit, qu'une giroflée de muraille. Eh bien, elle profitera par son unique giroflée plus que l'enfant des riches, lancée dans de grands parterres qu'elle ne sait que dévaster.

LAMARTINE.

## PROBLEMES AGRICOLES

1. La pomme de terre renferme 25% de matière sèche, et dans la matière sèche, 3% de matière azotée, .8% de matière grasse et 24% de matières hydrocarbonées. Le coefficient de digestibilité, lorsque les pommes de terre sont crues, est de 0.63 pour la matière azotée, de 0.75 pour la matière grasse et de 0.60 pour les matières hydrocarbonées. Quand elles sont cuites, le coefficient de digestibilité est de 0.87 pour la matière azotée, de 0.90 pour la matière grasse et de 0.80 pour les matières hydrocarbonées.

En estimant la matière azotée digestible \$0.045, la matière grasse digestible \$0.06 et les matières hydrocarbonées \$0.11 la livre, on demande combien gagnera par an un cultivateur, en faisant cuire les pommes de terre, s'il en fait consommer annuellement par ses bestiaux 16500 livres?

*Solution*:— $16500 \times .25 = 4125$  livres de matière sèche

3% de la matière sèche sont des matières azotées  $4125 \times .03 = 123.75$  livres de matières azotées.

$4125 \times .008 = 33$  livres de matière grasse.

$4125 \times .24 = 990$  livres de matière hydrocarbonées.



*Différences entre les coefficients des pommes de terre cuites et les pommes de terre crues à l'avantage des premiers.*

Pour la matière azotée  $0.87 - 0.63 = 0.24$ .

Pour la matière grasse  $0.90 - 0.75 = 0.15$ .

Pour la matière hydrocarbonée  $0.80 - 0.60 = 0.20$ .

*Différence à l'avantage des pommes de terre cuites:*

$123.75 \times 0.24 = 29.7$  livres de matières azotées.

$33 \times 0.15 = 4.95$  livres de matières grasses.

$990 \times 0.20 = 198$  livres de matières hydrocarbonées.

Valeur des matières azotées  $\$0.045 \times 29.7 = \$1.34$

“ “ “ grasses  $\$0.06 \times 4.95 = \$0.30$

“ “ “ hydrocarbonées  $\$0.011 \times 198 = \$2.18$

Total au bénéfice du cultivateur  $\$3.82$

**NOTE.—Matière azotée, élément azoté.**—Substance formée d'azote combiné à d'autres corps simples, qui entre dans l'organisme des animaux et des végétaux. En agriculture, la matière azotée prend divers noms: albumine, caséine, élément protéique, etc.

**Matière grasse.**—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières: stéarine, margarine, oléine, etc. La matière grasse ne contient pas d'azote; c'est une *combinaison* de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

**Matière hydrocarbonées.**—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone *uni* à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotées.

**Coefficient de digestibilité.**—Fraction qui indique la portion d'un aliment qui passe dans l'organisme d'un animal à la suite de la digestion.

## ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

### *Phrases à étudier au tableau noir*

Prendre des apéritifs avant ses principaux repas c'est s'ouvrir l'appétit avec une fausse clef.

DR GALTIER-BOISSIÈRE.

De même que l'intempérance est la mère de la laideur et de la difformité, ainsi la tempérance est la mère de la beauté.

CORNEILLE.

C'est par la porte de l'intempérance que le péché est entré dans le monde; de toutes les armes qu'avait en mains l'ennemi de notre salut, il n'en trouva pas de plus assurée pour terrasser le premier homme.

BOURDALOUE.

Si les ouvriers épargnaient les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques qui les abrutissent, en dix ans ils pourraient acheter toutes les manufactures où ils travaillent.

LAVELEYE.

La vraie grandeur, en tout ordre d'idées, n'a de pire ennemi que les boissons fortes.

WALTER SCOTT.

### PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQVES

1. En 1892 on a bu, au Canada, pour \$105,000,000 de boissons alcooliques. Quel intérêt produirait cette somme si elle était placée à 6% ?

*Solution*:— $\$105,000,000 \times 0.06 = \$6,300,000$ . *Rép.*

2. Un savant professeur a noté dans 1000 familles d'alcooliques les chiffres suivants: 5700 enfants, dont 2500 morts dans les premières semaines; 700 idiots; 500 épileptiques et 100 autres atteints d'affections diverses.

Trouvez combien des 5700 enfants étaient sains, aussi combien pour cent les enfants sains forment du tout.

*Solution*:

$$2500 + 700 + 500 + 100 = 3800.$$

$$5700 - 3800 = 1900 \text{ enfants sains. } \textit{Rép.}$$

$$1900 \div 5700 = .33\frac{1}{3} = 33\frac{1}{3}\%. \textit{Rép.}$$

3. Un homme et ses deux fils gagnent ensemble \$8 par jour et ils travaillent 308 jours par année. Ils dépensent, par jour, pour boissons alcooliques, en moyenne, \$1.40, combien pour cent de la somme totale gagnée par les trois se trouve ainsi perdu ?

*Solution*:— $\$8 \times 308 = \$2464$ , le gain total.

$$\$1.40 \times 365 = \$511, \text{ somme dépensée pour boisson.}$$

$$511 \div 2464 = 0.2074 = 21\%.$$

### MATHEMATIQUES

#### ARITHMETIQUE ET CALCUL MENTAL

A 718

B 219

Un nombre  
compris entre  
100 et 1000

X

X

multiplié par

et réciproquement

4 = 2872

6 = 1314

Un nombre  
inférieur à  
10

A. Je dis:

4 fois 7 centaines font 28 centaines ou 2800;

4 fois 18 font 72, et 2800, 2872.

*Rapidement*: 4 fois 718, 2872.

B. Je dis:

6 fois 21 dizaines font 126 dizaines ou 1260;

6 fois 9 font 54, et 1260, 1314.

*Rapidement*:—6 fois 219, 1314.

*Ou, comme dans le premier cas, je dis:*

6 fois 2 cents font 1200;

6 fois 19 font 114, et 1200, 1314.

RÈGLE.—On décomposera le grand nombre en deux parties que l'on multiplie successivement par l'autre nombre, puis on fait la somme des produits.

L'examen du nombre indique la manière de le partager pour rendre le calcul plus facile.

**Remarques.** 1. Le grand nombre est un nombre exact de centaines.

$$700 \times 8 = 5600$$

Je dis: 8 fois 7 centaines font 56 centaines ou 5600.

2. Le grand nombre ne comprend que des centaines et des dizaines.

$$740 \times 7 = 5180$$

Je dis: 7 fois 74 dizaines font 518 dizaines ou 5180.

#### EXERCICE:

1. Combien font  $\$400 \times 6$ ? *Rép.* \$2400.
2. Combien font  $\$800 \times 5$ ? *Rép.* \$4000.
3. Combien font  $\$300 \times 12$ ? *Rép.* \$3600.
4. Combien font  $\$740 \times 9$ ? *Rép.* \$6660.
5. Combien font  $\$340 \times 6$ ? *Rép.* \$2040.
6. Combien font  $\$680 \times 5$ ? *Rép.* \$3400.
7. Combien font  $402 \times 9$ ? *Rép.* 3618.
8. Combien font  $315 \times 4$ ? *Rép.* 1260.
9. Combien font  $809 \times 8$ ? *Rép.* 6472.
10. Combien font  $716 \times 6$ ? *Rép.* 4296.

#### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. On a fait confectionner 3 douzaines de chemises qu'on a payées \$37.31. Il a fallu employer 108 verges de coton; une couturière a travaillé 27 jours à raison de \$0.75 par journée.

Les fournitures de fil, etc. sont évaluées à \$0.86. Quel est le prix d'une verge de coton?

$$\text{Solution:—} \$0.75 \times 27 = \$20.25.$$

$$\$20.25 + \$0.86 = \$21.11.$$

$$\$37.31 - \$21.11 = \$16.20.$$

$$\$16.20 \div 108 = \$0.15. \text{ Rép.}$$

2. Un sac de café vert contenait 242 livres. On en a vendu pour \$28.52. Combien reste-t-il de livres si la livre de ce café vaut \$0.23?

*Solution*:— $\$28.52 \div 0.23 = 124$  livres vendues.

$242 - 124 = 118$ , nombre de livres qui restent.

3. Un ouvrier en travaillant 25 jours par mois, dépense \$49.50 par mois et économise \$165. par an. Combien gagne-t-il par jour?

*Solution*:— $\$49.50 \times 12 = \$594$  ce qu'il dépense dans un an.

$\$594 + \$165 = \$759$ , ce qu'il gagne dans 1 an de 12 mois, chaque mois étant de 25 jours; ou dans 300 jours de travail.

$\$759 \div 300 = \$2.53$ . *Rép.*

4. Une pièce de toile vendue à raison de \$0.65 la verge carrée a été payée \$29.64; la longueur est de 38 verges. Quelle est sa largeur?

*Solution*:— $\$29.64 \div \$0.65 = 45.6$  verges carrées, la surface de la pièce de toile.

$45.6 \div 38 = 1.2$  verges. *Rép.*

5. Un marchand faïencier avait acheté 3400 assiettes à raison de \$7.60 le cent; il en a cassé 510 dans le transport, il revend le reste et il gagne \$117.30 sur ce marché. Combien a-t-il vendu chaque assiette?

*Solution*:— $\$7.60 \times 3400 = \$25840$ .

$\$25840 \div 100 = \$258.40$ , le coût des 3400 assiettes.

$\$258.40 + \$117.30 = \$375.70$ , le prix de vente des assiettes qui restaient.

$3400 - 510 = 2890$ , les assiettes qui restaient.

$\$375.70 \div 2890 = \$0.13$ .

### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un cultivateur vend 3015 livres de foin à \$16 la tonne et il accepte en échange 6 livres de thé à \$0.80 la livre;  $22\frac{1}{2}$  livres de café à \$0.26 la livre; 33 livres de sucre à raison de 12 livres pour \$1;  $32\frac{4}{5}$  livres de raisin à  $\$0.18\frac{3}{4}$  la livre; 14 livres 13 onces de jambon à \$0.16 la livre et le reste en argent; combien reçut-il d'argent?

*Solution*:— $(\$16 \times 3015) \div 2000 = \$24.12$ , la valeur du foin vendu.

Valeur de ce que reçut le cultivateur en épicerie:

$$\$0.80 \times 6 = \$4.80$$

$$\$0.26 \times 22\frac{1}{2} = 5.85$$

$$\$0.08\frac{1}{3} \times 33 = 2.75 \quad (\text{NOTE } \$1 \div 12 = \$0.08\frac{1}{3})$$

$$\$0.18\frac{3}{4} \times 32\frac{4}{5} = 6.15$$

$$\$0.16 \times 14\frac{13}{16} = 2.37$$

—————  
\$21.92

$\$24.12 - \$21.92 = \$2.20$ , somme reçue en argent.

2. Une chopine contient 9000 grains d'orge et chaque grain a  $\frac{1}{3}$  de pouce de longueur. Quelle sera la longueur de la ligne droite formée en plaçant bout à bout les grains d'orge contenus dans 20 minots, 1 quart de minot, 1 gallon, 1 pinte et 1 chopine?



*Solution*:—Dans 1 minot il y a 8 gallons.

$$20 \times 8 = 160 \text{ gallons.}$$

$$1 \times 2 = 2 \text{ gallons.}$$

20 minots + 1 quart de minot + 1 gallon =  $160 + 2 + 1 = 163$  gallons.

$$(163 \times 4) + 1 = 653 \text{ pintes.}$$

$$(653 \times 2) + 1 = 1307 \text{ chopines.}$$

$$1307 \times 9000 \times \frac{1}{3} = 3921000 \text{ pouces.}$$

$$3921000 \div 12 = 326750 \text{ pieds.}$$

$$326750 \div 3 = 108916 \text{ verges } 2 \text{ pieds.}$$

$$108916 \div 5\frac{1}{4} = 20745 \text{ perches } 4 \text{ verges } 9 \text{ pouces.}$$

$$20745 \div 40 = 518 \text{ stades } 25 \text{ perches.}$$

$$518 \div 8 = 64 \text{ milles } 6 \text{ stades.}$$

*Rép.*—64 milles, 6 stades, 25 perches, 4 verges, 2 pieds et 9 pouces.

3. Un laboureur doit tracer 180 sillons de  $55\frac{1}{4}$  verges chacun; il parcourt  $18^5/_{12}$  verges à la minute. A quelle heure aura-t-il fini son travail s'il commence à 5 heures du matin, et s'il prend  $2\frac{1}{2}$  heures de repos dans la journée?

*Solution*:— $55\frac{1}{4} \times 180 = 9945$  verges, longueur totale.

$9945 \div 18^5/_{12} = 9945 \div \frac{221}{12} = 9945 \times \frac{12}{221} = \frac{119340}{221} = 540$  minutes.

$$540 \div 60 = 9 \text{ heures.}$$

$$5 + 9 + 2\frac{1}{2} = 16\frac{1}{2} \text{ heures après minuit.}$$

$$16\frac{1}{2} - 12 = 4 \text{ heures } 30 \text{ du soir.}$$

4. Une couturière a acheté 360 verges de velours à \$4.80 la verge; elle a payé les  $\frac{5}{8}$  du prix de ce velours avec de la soie d'une valeur de \$1.60 la verge, et le reste en argent. Combien a-t-elle donné de verges de soie et combien d'argent?

*Solution*:— $\$4.80 \times 360 = \$1728$  le coût total du velours.

$\$1728 \times \frac{5}{8} = \$1080$ , les  $\frac{5}{8}$  du coût du velours.

$\$1080.00 \div \$1.60 = 675$  verges de soie.

$\$1728 - \$1080 = \$648$ , la somme d'argent.

5. Deux personnes ont le même revenu annuel. La première économise les  $\frac{2}{5}$  de son revenu; la 2<sup>e</sup> fait \$125 de dettes et dépense ainsi \$605 de plus que la première. Quel est leur revenu?

*Solution*:— $\$605 - \$125 = \$480$ , ce que la seconde personne aurait dépensé de plus que la première, si elle n'avait pas fait de dettes.

Ce que la 1<sup>ère</sup> a économisé = \$480

$\frac{2}{5}$  du revenu = \$480

480

$\frac{1}{5}$  " " = —

2

$\frac{5}{5}$  " " =  $\frac{480 \times 5}{2}$

= \$1200 le rev. de cha.

## REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

Une personne avait placé \$70 à  $3\frac{1}{2}\%$ ; lorsqu'elle les a retirées, elle a reçu \$71.29 pour le capital et les intérêts. Pendant combien de temps avait-elle laissé son argent?

*Solution:*— $\$71.29 - \$70 = \$1.29$  les intérêts.

$\$70 \times 0.035 = \$2.45$  l'intérêt de \$70 pendant 1 an à  $3\frac{1}{2}\%$ .

$\$1.29 \div \$2.45 = 6$  mois 9 jours.

2. Une pièce de drap de 25 verges a été payée à raison de \$2.40 la verge; le tout a été vendu \$77.25. Quel a été le bénéfice total? Quel a été le bénéfice pour cent? Quel a été le bénéfice par verge?

*Solution:*— $\$77.25 \div 25 = \$3.09$ , le prix de vente d'une verge.

$\$3.09 - \$2.40 = \$0.69$ , le bénéfice par verge.

$\$0.69 \times 25 = \$17.25$ , le bénéfice total.

$\$77.25 - \$17.25 = \$60$ , le coût total.

$\$17.25 \div 60 = 0.28\frac{3}{4} = 28\frac{3}{4}\%$ .

3. Un coutelier prend en fabrique 1066 couteaux qu'il paye \$2.24 la douzaine avec le 13e gratis. Il revend ces couteaux \$0.21 la pièce. Combien a-t-il gagné sur le tout et combien pour cent?

*Solution:*— $1066 \div 13 = 82$ .

$\$2.24 \times 82 = \$183.68$ , le coût total.

$0.21 \times 1066 = \$223.86$ , le prix de vente.

$\$223.86 - \$183.68 = \$40.18$ , le bénéfice.

$\$40.18 \div \$183.68 = 0.21\frac{7}{8}\%$ .

4. On a acheté 275 verges de drap à \$2.88 la verge. On en a revendu les  $\frac{3}{5}$  avec un bénéfice de 15% et le reste à \$3.15 la verge. Quel bénéfice total a-t-on fait et quel a été le bénéfice pour cent?

*Solution:*—Un bénéfice de 15% sur les  $\frac{3}{5}$  égale un bénéfice de  $\frac{3}{5}$  de 15% sur le tout = 9% sur le tout.

$\$2.88 \times 275 = \$792$ , le coût total.

$\$792 \times 0.09 = \$71.28$ , le gain de 15% sur les  $\frac{3}{5}$ .

$\$3.15 - \$2.88 = \$0.27$  par verge sur les  $\frac{2}{5}$  de 275 verges.

$\frac{2}{5}$  de 275 = 110 verges.

$\$0.27 \times 110 = \$29.70$ , le gain sur le reste.

$\$71.28 + \$29.70 = \$100.98$ , le gain total.

$\$100.98 \div 792 = \$0.13 = 13\%$ .

5. On a payé \$114 pour 15 verges de velours et 25 verges de drap. Sachant que 2 verges de velours valent autant que 3 verges de drap, trouvez le prix de chaque étoffe.

*Solution:*—2 verges de velours = 3 verges de drap.

15 " " = ? " "

15 verges de velours =  $\frac{3}{2} \times 15 = 22\frac{1}{2}$  verges de drap.

$22\frac{1}{2}$  verges de drap + 25 verges de drap =  $47\frac{1}{2}$  verges de drap.

$47\frac{1}{2}$  verges de drap = \$114.

$22\frac{1}{2}$  " " = ?

*Solution*:— $22\frac{1}{2}$  verges =  $(114 \div 47\frac{1}{2}) \times 22\frac{1}{2}$ .  
 $114 \times \frac{2}{95} \times \frac{45}{2} = \$54$  le prix de  $22\frac{1}{2}$  verges de drap ou de 15 verges de velours.

$\$114 - \$54 = \$60$ , le prix de 25 verges de drap.

$\$60 \div 25 = \$2.40$ , le prix de la verge de drap.

---

## ALGÈBRE

---

1. Deux barils contiennent le même nombre de pintes d'huile. Après qu'on a tiré du premier baril 34 pintes et du second 80, la quantité qui reste dans le premier baril est deux fois celle qui reste dans le second; combien de pintes y avait-il dans chaque baril tout d'abord?

*Solution*:—Soit  $x$  le nombre de pintes dans chaque baril.

$x - 34$ , le nombre de pintes dans le 1er baril après qu'on en a tiré 34 pintes.

$x - 80$ , le nombre de pintes dans le 2nd baril après qu'on en a tiré 80 pintes.

$$x - 34 = 2(x - 80) = 2x - 160$$

Transposant, on a:

$$x - 2x = -160 + 34 = -126$$

$$-x = -126$$

Multipliant l'équation par moins 1, on a.

$$x = 126. \text{ Rép.}$$

2. Dans une course d'un mille (1760 verges), A ne part que lorsque B a déjà parcouru 44 verges, et cependant il arrive au but 51 secondes avant son concurrent. Dans une seconde course A part 1 minute 15 secondes après B et lorsque celui-ci arrive au but, A a encore 88 verges parcourir pour l'atteindre. Trouvez le nombre de minutes que chacun des coureurs met à couvrir une distance de 1 mille.

*Solution*:—Soient  $x$  le nombre de minutes de A et  $y$  celui de B.

B parcourt  $1760 - 44 = 1716$  verges en 51 secondes de plus que A

$$\frac{1716}{40} \text{ ou } \frac{39}{40} \text{ de } y \text{ ou } \frac{39y}{40}$$

$$\frac{1760}{40} \text{ de } x \text{ ou } \frac{44}{40} \text{ de } x$$

le temps que met B à parcourir 1716 verges; mais le temps que met B à courir 1716 verges surpasse de 51 secondes celui que met A à courir 1760 verges; donc on a:

$$\frac{39y}{40} = x + \frac{51}{60} \dots\dots\dots (1)$$

Dans la 2<sup>e</sup> course, A met 1 minute 15 secondes de plus à courir 1760 — 88 = 1672 verges que ne met B à courir 1760 verges; donc on a :

$$\frac{1672}{1760} \text{ ou } \frac{38}{40} \text{ de } x \text{ ou } \frac{38x}{40} = y - 1\frac{1}{4} \dots \dots \dots (2)$$

$$\text{ou } y - 1\frac{1}{4} = \frac{38x}{40} \dots \dots \dots (2)$$

Multipliant (1) par 120 et (2) par 40, on a :

$$117y = 120x + 102 \dots \dots \dots (3)$$

$$40y - 50 = 38x \dots \dots \dots (4)$$

Transposant, on a :

$$117y - 120x = 102 \dots \dots \dots (5)$$

$$40y - 38x = 50 \dots \dots \dots (6)$$

Multipliant (5) par 40 et (6) par 117, on a :

$$4680y - 4800x = 4080 \dots \dots \dots (7)$$

$$4680y - 4446x = 5850 \dots \dots \dots (8)$$

Soustrayant (7) de (8), on a :  $354x = 1770$

$$\text{d'où } x = \frac{1770}{354} = 5 \text{ minutes.}$$

Substituant 190 la valeur de  $38x$  à  $38x$  dans (6), on a :

$$40y - 190 = 50 \dots \dots \dots (6)$$

$$40y = 50 + 190 = 240$$

$$\text{d'où } y = \frac{240}{40} = 6 \text{ minutes.}$$

Trouvez la valeur de  $x$  dans l'équation suivante :

$$x^2 - 4x + 3 = 0$$

Transposant, on a :  $x^2 - 4x = -3$

Complétant le carré, on a :  $x^2 - 4x + 2^2 = 4 - 3 = 1$

Extrayant la racine, on a :  $x - 2 = +1$  ou  $-1$

$$\text{d'où } x = 1 + 2 = 3$$

$$\text{ou } x = -1 + 2 = 1$$

Réponse : 3 ou 1.

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. La surface d'un champ en forme de parallélogramme est de 17 acres. Deux des côtés parallèles ont chacun 84 perches; trouvez la longueur d'une perpendiculaire abaissée d'un de ces côtés sur l'autre.

Solution :—17 acres 2 vergées = 70 vergées.

$70 \times 40 = 2800$  perches carrées, surface du parallélogramme.

$2800 \div 84 = 33\frac{1}{3}$  perches. Rép.

2. A B C D est un quadrilatère ayant les côtés A D, B C parallèles et l'angle A B C droit. Si B C, A D et A B ont respectivement 2883, 2117 et 1624 chaînons chacun, quelle est la surface du quadrilatère en acres, vergées, etc.?



*Solution*.—D'après les données il est évident que le quadrilatère forme un trapèze.

$$\frac{(2883 + 2117) \times 1624}{2} = 5000 \times 812 = 4060000 \text{ chainons carrés.}$$

$$4060000 \div 10000 = 406 \text{ chaînes carrées.}$$

$$406 \times 16 = 6496 \text{ perches carrées.}$$

$$6496 \div 40 = 162 \text{ vergées } 16 \text{ perches.}$$

$$162 \div 4 = 40 \text{ acres } 2 \text{ vergées } 16 \text{ perches.}$$

3. Combien de jours faudrait-il pour creuser un fossé de 160 verges de long, 16 pieds de large et 14 pieds de profond, en supposant que la quantité de terre enlevée par jour soit de 30 tonnes?

(1 pied cube de terre pèse  $92\frac{1}{2}$  livres)

$$\textit{Solution}:\text{---}160 \text{ verges} = 160 \times 3 = 480 \text{ pieds.}$$

$480 \times 16 \times 14 = 107520$  pieds cubes, volume de la quantité de terre enlevée dans le creusage du fossé.

$$107520 \times 92.5 = \text{poids de la terre enlevée.}$$

$$(107520 \times 92.5) \div 2000 \times 30 = 165.76 \text{ jours.}$$

4. Un bloc rectangulaire de métal dont les trois dimensions sont de 1 pied 6 pouces, 1 pied, et 10 pouces est jeté dans un réservoir qui contient assez d'eau pour le couvrir; la base intérieure du réservoir est un rectangle de 2 pieds 6 pouces sur 1 pied 4 pouces. Le bloc de métal élèvera le niveau de l'eau de combien de pouces?

*Solution*.—1 pied 6 pouces = 18 pouces

$$1 \text{ pied} = 12 \text{ pouces}$$

$$18 \times 12 \times 10 = 2160 \text{ pouces, volume du bloc.}$$

2160 pouces cubes = le volume de l'eau déplacée. L'eau déplacée dans le réservoir formera un parallépipède rectangulaire de 2160 pouces de volume et dont la base aura 2 pieds 6 pouces sur 1 pied 4 pouces.

$$2 \text{ pieds } 6 \text{ pouces} = 30 \text{ pouces}$$

$$1 \text{ pied } 4 \text{ pouces} = 16 \text{ pouces}$$

$$30 \times 16 = 480, \text{ surface de la base du parallépipède.}$$

$$2160 \div 480 = 4\frac{1}{2} \text{ pouces. } \textit{Rép.}$$

## LANGUE ANGLAISE

### THE EAGLE AND THE JACKDAW

#### *Dictation and Composition*

An eagle whose eaglets were very hungry, swooped down from his eyrie upon the plain below and carried off a lamb in his talons. A jackdaw,

seeing him doing this, thought he would do as much or even more. So he flew round and round, making a great noise with his wings, and at length alighted on the back of a large ewe for the purpose of carrying her off. But his claws got entangled in the wool, and so far from carrying off the sheep, he could not even get away himself. There he stood miserably cawing, chattering, and struggling on the ewe's back, until he was caught by the shepherd when he came round. The shepherd clipped his wings and took him home to his children. They asked what kind of bird it was. The shepherd answered, "He is really a jackdaw, but I found him trying to pass himself off for an eagle."

OUTLINE.—1. An eagle carries off a lamb.

2. A jackdaw thinks he can do the same.
3. He tries the experiment on a large ewe.
4. His claws get entangled in the wool.
5. His miserable plight and capture.
6. The shepherd takes him home.
7. The children's question.
8. The reply of the shepherd.

(Taken from *Meiklejohn's Fables, Anecdotes and Stories for teaching Composition*).

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Réflexions sur les fêtes du IIIe Centenaire

Dans un récent numéro de la *Semaine Religieuse* de Québec, il est paru un intéressant article sur le IIIe Centenaire de Québec. Nous en détachons les dernières lignes; elles renferment une excellente leçon d'histoire:

« Le péril, si péril il y a en la demeure, viendrait uniquement des Canadiens eux-mêmes, d'un relâchement dans leur constance à ne souffrir aucune brèche aux droits qu'ils tiennent de la plus libérale des constitutions. Mais rien, dans l'année 1908, n'a été de nature à faire prévoir une semblable défaillance. Au contraire, grandis aux yeux de l'étranger et à leurs propres yeux, les Franco-Canadiens ont en même temps trouvé de superbes leçons d'énergie dans l'évocation de leurs glorieux ancêtres. Par le sublime sacrifice d'un Dollard des Ormeaux, ils ont appris à n'épargner pas même une goutte de leur sang pour protéger la Nouvelle-France, non plus contre les assauts des Iroquois, mais contre un ennemi plus subtil, contre les invasions des idées matérialistes et de l'indifférence religieuse. La crânerie d'un Frontenac a fait passer dans leurs veines un frisson de patriotique orgueil; elle les a stimulés à répondre à tout adversaire, impérialiste ou autre, qui tenterait de les absorber dans le Grand Tout Anglo-Saxon, non par la bouche des canons désormais muets, mais par un attachement chaque jour plus tenace à leurs traditions, à leur langue, à leur religion, à leurs droits... »

LAURENTIEN. »

## HYGIENE

## LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Nous ne saurions mieux faire, pour montrer à nos lecteurs, l'extrême importance des mesures préventives contre la tuberculose, que de leur raconter sommairement le travail des trois ligues du département du Loiret (en France).

Emu par la constatation des ravages exercés par la tuberculose dans ce département, la Société de médecine du Loiret jeta, en 1897, le cri d'alarme et rallia le corps médical de tout le département pour engager la lutte contre la tuberculose. Cette lutte a été inaugurée et elle est poursuivie par la création de trois ligues :

- 1° Une ligue anti-tuberculeuse ;
- 2° Une ligue anti-alcoolique ;
- 3° Une ligue des hommes hygiéniques.

La première s'attaque à la tuberculose elle-même ; les deux autres aux deux principales causes de cette maladie : l'alcoolisme et l'habitation malsaine. Elle se donne toutes trois la main dans la lutte et concourent au même but : la disparition du fléau tuberculeux. La ligue fut légalement constituée en 1898, et déclarée d'utilité publique le 26 août 1900.

Cette ligue se propose un double but : faire connaître, et ensuite, créer un sanatorium où les tuberculeux indigents du département pourraient être traités.

Les médecins du département ont porté la bonne parole dans tout le Loiret, disant la nature de la tuberculose, ses causes, son traitement. L'exposition des causes de la tuberculose fut l'occasion d'apprendre aux auditeurs les moyens de lutte contre la contagion des crachats, des boissons et des aliments, d'exposer les ravages de l'alcoolisme (qui est un des principaux facteurs de la tuberculose), et, à propos des habitations malsaines, de donner les règles de la construction d'une maison hygiénique à bon marché.

Cet enseignement était répété à l'école et commenté au foyer domestique. A la suite de chaque conférence on distribuait, à profusion, des notices et instructions imprimées, afin que chaque auditeur gardât et propageât autour de lui, l'enseignement du conférencier. De plus, on lança dans tout le département 15000 brochures traitant de la tuberculose. Les fruits de ces conférences ont été absolument remarquables. Les malades apprenant qu'ils étaient curables, ont pris confiance et se sont soignés. Les touseurs sont venus, dès le début de leur bronchite, consulter leur médecin et rendre ainsi son action plus féconde. La désinfection, insoupçonnée la veille, a commencé à entrer dans les mœurs, et on s'est familiarisé avec l'usage du crachoir contenant des matières antiseptiques.

La ligue construisit un sanatorium public et gratuit pour les indigents du département. Cet établissement répond à tous les *desiderata* d'un sanatorium bien compris, c'est-à-dire économique, utilitaire et pratique. On y reçoit, à partir de 15 ans, les adultes indigents du département atteints de tuberculose pulmonaire. Le malade est soigné gratuitement, ou moyennement un prix nominal. La Commission médicale ne reçoit que des tuberculeux du premier ou du deuxième degré, qui présentent des chances de guérison.

Elle ne reçoit pas de phtisiques inguérissables qui viendraient occuper le lit d'un tuberculeux guérissable, car le sanatorium est un lieu de guérison et non un asile de la mort.

Les résultats obtenus au sanatorium peuvent être estimés avec précision sur les cent premiers malades sortis, après une cure régulière et catégorisée selon le degré de leur maladie.

Au premier degré, on a noté 46 guérisons sur 58 cas, soit une proportion de 8 sur 10.

Au deuxième degré, 10 guérisons sur 33 cas, soit 3 sur 10.  
Ce sont là des résultats remarquables et encourageants.

D'un autre côté, ce sanatorium a été un enseignement dont profiteront tous les tuberculeux qui y ont séjourné, et il a fait comprendre qu'il fallait aux tuberculeux un traitement et un régime spéciaux.

#### *Le dispensaire*

Au sanatorium on a adjoint le dispensaire et l'assistance anti-tuberculeuse à domicile. Le dispensaire, qui est une consultation ouverte au riche et à l'indigent, rend des services non moins appréciables que le sanatorium. On va au dispensaire dès que l'on sent le moindre symptôme suspect, et on y reçoit la direction et le traitement opportuns.

La ligue s'occupe aussi de l'assistance à domicile des malades indigents et qui ne peuvent se rendre au dispensaire. Ces visites sont faites par des personnes d'un dévouement admirable qui veulent bien coopérer à la lutte anti-tuberculeuse en faisant passer dans la pratique, au chevet du tuberculeux indigent, l'enseignement donné par la science. Elles hygiénisent la demeure du malade par la propreté, le balayage humide, l'aération des chambres, la lutte contre l'alcool et les lits fermés, par l'isolement du malade, etc. Elles fournissent gratuitement des crachoirs hygiéniques et s'opposent à la contagion, en enseignant aux familles la destruction des crachats et la désinfection du linge et des appartements. On conçoit l'importance de cette œuvre de l'assistance à domicile.

#### *Ligue anti-alcoolique*

On sait quelles relations de cause à effets il y a entre l'alcoolisme et la tuberculose. Le résultat ordinaire de l'alcoolisme, c'est la tuberculose. Aussi la ligue résolut-elle de lutter directement contre l'alcoolisme pour corroborer l'action anti-tuberculeuse.

On engagea la lutte par les armes habituelles: affiches sur les places publiques, dans les usines, écoles, gares de chemins de fer, casernes; conférences avec projections lumineuses; tract collé sur chaque livre de l'école; affiches spéciales pour les salles d'école. La ligue s'efforce surtout de préserver du fléau de l'ivrognerie la jeune génération qui s'élève et qui n'a pas encore contracté d'habitudes alcooliques. Celui-ci par sa plume, celui-là par son crayon ou son pinceau, ont apporté leur quotepart dans cette levée de boucliers.

Le travail de cette ligue n'est-il pas absolument admirable? Aussi les résultats sont-ils merveilleux. Nous nous plaisons à citer cette ligue anti-tuberculeuse modèle aux généreux citoyens de la ville de Québec, qui sont à jeter les bases d'une organisation analogue.

Nous avons raison d'attendre beaucoup de bien de leur travail, et nous souhaitons que l'on se mette à l'œuvre le plus tôt possible.

Montmagny, février 1909.

J.-G. PARADIS, M. D.

### **Ce que l'on pense de "L'Enseignement Primaire"**

Parmi les nombreux témoignages de sympathie que nous recevons chaque jour, il en est un que nous aimons à porter à la connaissance de nos lecteurs. Le 12 décembre dernier, la supérieure d'une importante communauté du diocèse de Joliette nous disait:

« Nous nous plaisons à vous redire, monsieur, combien votre revue rend de bons services à nos maîtresses, et, en leur nom, je vous offre de sincères remerciements. Véritablement, vous êtes d'un secours immense dans la cause de l'éducation par la diffusion de *L'Enseignement Primaire*. »



## Correspondance

*Question.*—« L'article 71 des Règlements Refondus dit qu'il y aura congé du 31 décembre au 6 janvier inclusivement.

« Un commissaire veut qu'une institutrice de cette paroisse fasse la classe pour remplacer la journée du 31 décembre. Vous nous obligerez beaucoup en donnant votre opinion à ce sujet. »

*Réponse.*—Le 31 décembre fait partie du congé légal; on ne peut exiger la reprise de ce jour.

## Un ouvrage canadien honoré en France

*Le Correspondant*, de Paris, l'une des revues les mieux notées du monde entier, fait, dans un récent numéro, un éloge très flatteur du beau livre d'Ernest Myrand, *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Voici un extrait de l'article de M. Trogan, le chroniqueur du *Correspondant*:

« Ah! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans  
Frappent droit dans le cœur aux heures de souffrance,  
Comme ils dévorent tout, comme on se sent loin d'eux,  
Comme on baisse la tête en les trouvant si vieux!  
.....  
Comme ils savent rouvrir les fleurs des temps passés  
Et nous ensevelir, eux qui nous ont bercés!

« J'extraits cette citation d'un volume extrêmement intéressant de M. Ernest Myrand et qui nous vient du Canada: « Noëls Anciens de la Nouvelle-France ». L'auteur y a fait œuvre de patiente érudition, et je ne sais rien de plus piquant que de retrouver l'histoire de ces chants populaires qui portèrent sur leurs naïves mélodies l'âme des aïeux. Voici où s'en vont ces gais bergers, que redisent encore les jeunes voix des Canadiens français: elles font l'écho à travers trois siècles et plus, aux voix des équipages de Jacques Cartier qui, devant Stadaconé, le soir de Noël 1535, chantaient aussi le même cantique, dans l'entrepont de la « Grande-Hermine ».

Que de jolies choses, de trouvailles curieuses, de rapprochements amusants, nous valent les recherches de M. Myrand! Ce volume d'érudition se lit comme un feuillet, grâce à l'entrain, aux anecdotes qu'y prodigue l'auteur.

C'est un véritable cours d'art comparé, d'une vie puissante et d'un charme très prenant. Au détour d'une page, des précisions se dessinent fixant un détail qui déjà s'évaporait, en ce merveilleux sujet de Noël où pendant si longtemps se concentraient le plus facilement les intimités familiales. Se rappelle-t-on, par exemple, que le créateur des crèches de Noël fut saint François d'Assise en 1223? On remplirait des bibliothèques avec toute la littérature éclosée à propos de ces recherches. De toutes ces compilations il ressortirait le soin maternel qui porte l'Eglise à ménager à ses enfants cette spéciale fête d'intimité, où elle dramatisait les récits sacrés pour les mettre à la portée des plus humbles. Lisez, à ce point de vue, l'exquise berceuse:

D'où viens-tu?  
D'où viens-tu bergère,

C'est d'œuvres semblables que Michelet pouvait dire avec raison: « Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomme... L'Eglise, quelquefois aussi, se faisait petite; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant: elle lui traduisait l'ineffable en puérides légendes! » Il

faut bien se pénétrer de cette vérité pour goûter à son prix le fruit des recherches de M. Myrand. Son ingénieuse patience a comparé les Noël populaires avec les chants primitifs dont on a gardé l'air, en y adaptant des paroles nouvelles. Et ces comparaisons amènent les plus singulières rencontres. Du reste, ce fut, il y a deux siècles, une lutte acharnée. Les paroles « religieuses » faisaient au texte profane une chasse sans merci. Elles remportaient souvent la victoire; mais en trois ou quatre rencontres que signale M. Myrand, elles furent impuissantes à détrôner le premier occupant.»

Nous citons cette appréciation avec d'autant plus de plaisir que le beau livre de M. Myrand a eu l'honneur d'être patronné par le Secrétaire de la Province, grâce à un professeur de l'École normale Laval, qui, en présence de ses confrères, exprimait à l'honorable M. Roy le désir de voir les *Noëls Anciens* de M. Myrand donné comme prix dans nos écoles. L'honorable ministre encouragea l'auteur avec générosité; grâce à cet acte patriotique de M. Roy, la littérature canadienne a reçu un encouragement sérieux.

Nous serait-il permis d'exprimer un autre souhait. Naguère M. Myrand a publié un autre livre plein de charmes, de saveurs canadiennes. Nous voulons parler d'*Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*. Voilà encore un livre canadien d'un mérite réel. Avec les *Chansons populaires du Canada* de M. Ernest Gagnon, les *Anciens Canadiens* de M. de Gaspé, *Jean Rivard* de Gérin-Lajoie, et quelques autres, *Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*, devrait être réédité et distribuée dans nos écoles.

### Mademoiselle Philomène Prigent

M. l'Inspecteur Cléroux nous prie de publier la note qui suit:

« Depuis deux mois, je cherche en vain à connaître l'adresse de Mademoiselle Philomène Prigent, qui enseignait à Calumet, comté d'Argenteuil; veuillez donc me rendre le service de l'appeler par la voie de *L'Enseignement Primaire*, afin que je puisse lui adresser une prime de \$20.00, qu'elle a bien méritée.

J.-A. CLEROUX,

*Inspecteur d'écoles,*

50, rue Marquette, Montréal.

### “ Le Traité de Pédagogie ”

Cet ouvrage, par suite d'un retard imprévu, ne sera mis en vente que vers le 25 février. Adresser dès maintenant les commandes à la librairie J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec.

### Vient de paraître

La nouvelle édition du *Manuel d'Instruction civique* est maintenant en vente. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue Saint-Joseph, Québec.

### Petite revue

Le 18 septembre dernier, la république de la Colombie, Amérique du Sud, a été solennellement consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, par la voix des autorités religieuses et civiles, en présence de cent mille personnes. C'est l'accomplissement d'une promesse faite par l'ex-président de la République, pendant la guerre de 1900.

Un épouvantable tremblement de terre a bouleversé le sud de la Calabre et le nord de la Sicile, en Italie. Des villes entières ont disparu, notamment, Messine et Reggio. On estime les pertes de vie à deux cent milles.

A lire dans *Le Messager Canadien du Sacré-Cœur* de Montréal, de février 1909, le très intéressant récit de la guérison miraculeuse, à Lourdes, d'une institutrice, Mlle Léonie Lévesque. La guérison miraculeuse a été constatée par d'éminents médecins.

Le sculpteur canadien Hébert est à mettre la dernière main au monument qui sera érigé à Montréal l'été prochain en l'honneur de Mlle Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce monument sera érigé dans la cour d'entrée de l'Hôpital, avenue des Pins. L'inauguration coïncidera avec les fêtes du 250ième anniversaire de la fondation de cette Institution.

Lors du grand désastre de Messine et Reggio, Sa Sainteté Pie X a envoyé aux villes éprouvées des secours généreux. Le Pape a reçu dans les hôpitaux du Vatican plusieurs centaines de blessés.

S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal est de retour d'Europe.

Le voyage de Mgr Bruchési a été des plus heureux. On se rappelle la part brillante que Sa Grandeur a prise au congrès Eucharistique de Londres. Partout, à Rome comme à Londres et à Paris, Mgr l'Archevêque de Montréal a été l'objet des plus flatteuses manifestations.

Il y aura cent ans l'été prochain que le premier bateau à vapeur, l'*Accommodation*, faisait le premier voyage entre Montréal et Québec. Le bateau à vapeur partit de Montréal le 1er novembre 1809 et arriva à Québec le 4.

### “ L'Eglise et la Pédagogie ”

C'est le dernier chapitre d'une belle étude publiée dans la *Nouvelle-France* par Mgr L.-A. Pâquet, sous le titre *L'Eglise et l'Education*. Nous recommandons au personnel enseignant la lecture de ce travail de maître. S'il nous est possible, nous en reproduirons ici la dernière partie: *L'Eglise et la Pédagogie*.

### Question d'histoire

*Le P. Massé, premier Missionnaire des Micmacs*

Le R. P. Pacifique, du Monastère des Capucins de Sainte-Anne de Ristigouche, nous écrivait la note intéressante qui suit, en date du 18 janvier dernier :

« Je vois dans le dernier numéro de *L'Enseignement Primaire* « Le Monument du P. Massé ». Vous ne savez peut-être pas que ce vénéré Père a été le premier Missionnaire des Micmacs, à Port-Royal, avec le célèbre P. Biard, en 1611, avant d'aller à Sillery ».

### Notes de voyage

Dans la prochaine livraison, nous continuerons les *Notes de voyage* de Mlle M.-Lse Pepin, institutrice.

## L'ENSEIGNEMENT DU TOISÉ

### Un nouveau progrès en voie de réalisation

Nous croyons rendre service aux commissaires d'écoles et au personnel enseignant des classes primaires en attirant de nouveau leur attention sur la nouvelle méthode de *Toisé* publiée par M. B. Lippens.

Cette méthode comprend une belle carte murale de 24 par 36 pouces, bien montée, et un guide du Maître avec planche contenant en petit les figures de la grande carte et les règles appliquées du mesurage des surfaces et des solides les plus simples.

Ce Guide peut servir de manuel aux candidats qui désirent obtenir un brevet d'enseignement du degré supérieur. Il ouvre la voie à l'étude du dessin industriel et des mathématiques élevées.

La méthode est intuitive, expérimentale et pratique; dès la première leçon l'élève fait du mesurage sur les figures mêmes du tableau et sur les objets qui l'entourent. C'est l'application jointe à la théorie, l'action ajoutée à l'observation.

Aux instituteurs et institutrices le *Guide du Maître* indique les procédés à suivre pour rendre l'enseignement du toisé agréable et intéressant. Ces procédés, dont plusieurs sont inédits, rendent cette matière facile à comprendre et à retenir. Ils mettent l'étude du mesurage à la portée des élèves de quatrième et de cinquième année des écoles primaires. Avec la nouvelle méthode, ceux-ci peuvent acquérir sans difficulté les premières notions du *toisé*, des *surfaces* et des *solides*, une de ces sciences usuelles dont les applications sont aujourd'hui tellement nombreuses, dans l'économie domestique, sur la ferme, dans les métiers et les industries, que personne ne peut plus les ignorer.

Une connaissance élémentaire du mesurage est devenue le complément obligé de l'arithmétique dans toutes les bonnes écoles primaires. On n'y a peut-être pas attaché toute l'importance qu'elle mérite.

L'hon. Rodolphe Roy, secrétaire de la Province, pour encourager l'auteur à continuer ses publications, lui a commandé mille brochures de chaque sorte, Fractions et Toisé, lesquelles seront probablement envoyées aux commissions scolaires ou aux maîtres et maîtresses qui en feront la demande, à moins que les inspecteurs d'écoles ne soient chargés de leur distribution, selon les besoins locaux.



## AVIS IMPORTANT

Il est très probable que la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire* ne sera distribuée que dans la dernière quinzaine de mars prochain. Ce numéro sera double: il aura 128 pages et comprendra les deux livraisons de mars et avril.

Notre prochain voyage en Europe nous oblige à en agir ainsi.

Nos lecteurs ne perdront rien au changement, car ce numéro *double* contiendra autant de matières que deux livraisons séparées.

## Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais &amp; Fils

La maison J.-A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de février, à tous les secrétaires-trésoriers des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices qui en feront la demande.

Le nouveau catalogue annonce spécialement le *Petit cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; l'*Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles*, par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité Agricole et Domestique*, par O.-E. Dalairé; MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par MM. les abbés Huard et Simard, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureaux; Livres et fournitures d'écoles; le Journal d'Appel, par J.-N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

VIENT DE PARAITRE: nouvelles éditions, revues et corrigées, du *Traité de Pédagogie pratique et théorique* et du *Manuel d'Instruction civique*.

Adresse: La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph, Québec.